

Justice constitutionnelle

L'ALGÉRIE, PILIER DE LA SOUVERAINETÉ AFRICAINE

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8399 - SAMEDI 24 JANVIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Intempéries dans l'Ouest

L'Etat au chevet des sinistrés

Page 16

REPORTAGE DE FRANCE 2 SUR L'ALGÉRIE

COMPLÉMENT DE MENSONGES



France Télévisions a diffusé avant-hier soir un numéro de «Complément d'enquête» consacré aux relations entre l'Algérie et la France. L'intitulé racoleur «Rumeurs et coups tordus : la guerre secrète France-Algérie» pourrait faire croire aux téléspectateurs non avertis à un documentaire riche en révélations. En réalité, l'émission avait deux objectifs. Le premier est d'accuser directement le président de la République Abdelmadjid Tebboune comme l'unique responsable de la crise entre l'Algérie et la France, alors que le second but est de saboter encore davantage les efforts de certaines personnalités qui tentent de recoller les morceaux et de rebâtir les relations sur de solides fondations.

Page 3

LIGNE MINIÈRE EST ET PORT PHOSPHATIER D'ANNABA

LES INSTRUCTIONS DE DJELLAOUI

Page 4

KATEB YACINE

Une parole insoumise revisitée outre-mer

Page 11

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Victoire impérative pour le MCA et la JSK

Page 8

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

STATUT DE LA MAGISTRATURE

Adoption à l'unanimité de la loi organique

LE CONSEIL de la nation a franchi, jeudi, une étape majeure dans la consolidation du pouvoir judiciaire en adoptant, à l'unanimité, le texte de loi organique portant statut de la magistrature, incarnant la détermination de l'Etat pour asseoir une justice forte, indépendante et garante des droits et libertés des citoyens.

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a salué l'adoption de cette loi, déclarant qu'elle «constitue un outil essentiel dans le développement de l'action judiciaire conformément au programme du président de la République, président du Conseil supérieur de la magistrature, Abdelmadjid Tebboune, œuvrant à asseoir une justice forte, capable de protéger la société contre toute menace, quelle que soit sa forme ou son origine». Il a ajouté que s'inscrivant dans le cadre des réformes législatives initiées depuis la promulgation de la Constitution de 2020, cette loi accompagne les amendements législatifs inhérents au pouvoir judiciaire et constitue un nouveau jalon à même de consolider le socle du système juridique national. Il a également ajouté que cette réforme «renforce l'indépendance du magistrat et préserve l'honneur de la profession à travers les garanties accordées au juge pour l'exercice de sa mission, la protection et le renforcement de son indépendance, tout en assurant l'équilibre nécessaire entre cette indépendance et le bon fonctionnement de la justice». En outre, le ministre a souligné que les dispositions de ce texte auront «un impact positif sur l'efficience du système judiciaire national afin de répondre aux aspirations de la société à une justice forte, en consacrant les principes de spécialisation et de qualité pour conférer davantage de crédibilité et de performance au personnel judiciaire et consolider l'État de droit et de justice».

Pour sa part, le président du Conseil de la nation a soutenu que le texte sur le statut de la magistrature «représente un pilier de l'action judiciaire et un soutien au pouvoir judiciaire». Assurant de l'engagement de l'État à «protéger les moyens nécessaires et les conditions adéquates pour le bon fonctionnement de la justice», il a affirmé que ce texte «renforcera la sécurité juridique et la confiance des citoyens dans l'institution judiciaire». Pour le président du Conseil de la nation, le renforcement du statut de la magistrature est «essentiel pour garantir l'indépendance, la responsabilité et la crédibilité de l'institution judiciaire, qui constitue une condition sine qua non pour la protection des droits et libertés des citoyens». Précisant que cette réforme traduit «la volonté de l'État de consolider un pouvoir judiciaire performant, respecté et capable de répondre aux défis contemporains». Il soutient qu'elle place l'Algérie dans une dynamique de modernisation de son système judiciaire, où l'indépendance des juges devient un levier stratégique pour renforcer la souveraineté nationale et protéger l'ensemble de la société. En définitive, l'adoption de ce texte organique sur le statut de la magistrature constitue une étape historique dans la construction d'un État de droit moderne et souverain. Elle illustre la détermination de l'Algérie à garantir une justice forte, capable de faire face aux défis sécuritaires, économiques et sociaux, tout en renforçant la confiance des citoyens dans les institutions.

S. B.

AVEC UNE RÉSERVE SUR 13 ARTICLES

Adoption de la loi criminalisant la colonisation

Le Conseil de la nation a adopté, jeudi dernier, le texte de loi criminalisant la colonisation française en Algérie, mettant toutefois en réserve treize articles, qui feront l'objet d'une révision afin d'être pleinement alignés sur les orientations définies par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans une démarche visant à concilier mémoire nationale, rigueur juridique et dimension symbolique du texte.



Un texte qui incarne la conviction du peuple algérien.

Le Conseil de la nation a précisé que les articles mis en réserve, notamment ceux traitant des « réparations » et des « excuses », feront l'objet d'une révision conformément aux procédures constitutionnelles prévues par l'article 145, alinéa 5, de la Constitution, ainsi qu'aux articles 88 à 98 de la loi organique 16-12 modifiée. Ces articles seront examinés par la commission paritaire des deux Chambres du Parlement afin d'élaborer un texte final cohérent, équilibré et juridiquement solide, à la hauteur de l'importance historique et symbolique de la loi.

La commission de la Défense nationale a souligné la nécessité de procéder à une « réécriture et reformulation » des articles 1er, 5, 7, 9, 10, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 25 et 26, et ce afin de renforcer leur qualité, leur pertinence et leur efficacité juridique et institutionnelle. Elle a assuré de l'attention portée par le Conseil de la nation à la précision du langage législatif et à la solidité d'un texte destiné à marquer durablement l'histoire du pays et à consacrer la mémoire nationale.

S'exprimant à l'issue de l'adoption de la loi, Abdelmalek Tacherift, ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, a déclaré que ce texte « traduit la volonté populaire et incarne la conviction profonde du peuple algérien que la mémoire nationale ne tolère aucune surenchère ni fragmentation, en phase avec les hautes orientations sur lesquelles le président de la République a toujours insisté ».

Azouz Nasri a, pour sa part, salué la portée historique et symbolique de la loi, la qualifiant de « référence » pour les pays ayant été confrontés au colonialisme. Il a affirmé que l'adoption de ce texte constitue « un acquis pour le peuple algérien et pour la famille révolutionnaire », soulignant qu'il s'inscrit dans la continuité de la lutte mémorielle et de la préservation de l'identité nationale.

Le président du Conseil a également salué « l'initiative exceptionnelle » des députés de l'Assemblée populaire nationale, qui ont proposé une loi destinée à devenir « un témoin immortel des crimes barbares du colonialisme français en Algérie, visant à effacer l'humanité, l'identité et les biens, partout sur le territoire national ». Cette initiative traduit la détermination de l'Algérie à inscrire la mémoire et la justice historique au cœur de son action législative, tout en affirmant son rôle moral sur le plan international.

Selon M. Nasri, cette loi dépasse largement le cadre législatif classique. Elle constitue « un témoignage vivant de l'histoire du peuple algérien, de sa résistance et de sa dignité ». Il a précisé que sa portée ne se limite pas au territoire national, soulignant « la dimension continentale et universelle de ce texte ». Pour lui, cette loi peut offrir « un modèle juridique et moral pour les pays africains et toutes les nations confrontées à l'héritage du colonialisme », traduisant une ambition de référence pour la mémoire historique et le droit international.

Parallèlement, le Conseil de la nation a lancé la publication d'un numéro spécial de la revue La Pensée parlementaire de janvier, intitulé «Les crimes de la colonisation française en Algérie : 1830-1962».

Ce numéro, présenté comme « un hommage aux sacrifices incommensurables du peuple algérien tout au long de plus de 130 ans », met en lumière les crimes coloniaux, tout en réaffirmant la détermination de l'Algérie à défendre la mémoire et la vérité historique, illustrant la volonté de documenter de manière rigoureuse et solennelle le lourd héritage de la colonisation.

Concernant les articles soumis à révision, Azouz Nasri a précisé qu'ils seront examinés par la commission paritaire, conformément à la procédure constitutionnelle en vigueur, afin de garantir un texte final « conforme aux principes de justice et aux attentes populaires ». L'objectif est de produire un texte législatif complet, juridiquement solide, et capable de porter la mémoire historique de l'Algérie à l'échelle nationale, continentale et internationale.

Sihem Bounabi

CODE DE LA NATIONALITÉ

Adoption des nouvelles procédures

LES MEMBRES du Conseil de la nation ont adopté à l'unanimité, jeudi, une réforme majeure de la loi sur la nationalité, instaurant de nouvelles procédures de déchéance de la nationalité, strictement encadrée par la loi dans l'objectif de protéger la nation contre les comportements portant atteinte à son intégrité,

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a expliqué que le texte adopté a pour objectif de « faire face à certains comportements ciblant la stabilité de notre pays et préserver le caractère sacré du lien de nationalité existant entre les citoyens et leur Etat ».

Il a précisé que « l'importance de ce texte réside dans le fait qu'il intervient en tant que solution pour faire face aux comportements de certains Algériens qui ont renoncé à leur algérianité et à leurs obligations légales et morales envers leur patrie et qui ont tenté de lui porter atteinte, profitant de leur présence hors du territoire national et de la protection assurée par leurs pays de résidence, dont certains sont connus pour leur hostilité notoire à notre pays ».

Le ministre a souligné que cette déchéance « s'effectue selon des procédures légales strictes et des garanties précises ». Incluant la détermination des cas de déchéance à titre impératif, la notification à la personne concernée, la réception de ses explications concernant les actes qui lui sont imputés, l'examen des dossiers de déchéance de nationalité et leur traitement par une commission spéciale qualifiée, composée de spécialistes de différents secteurs et organismes concernés, ce qui rend cette procédure exempte de tout arbitraire et exclusivement régie par le principe de la souveraineté de la loi et la protection de l'État et de ses fondements essentiels .

En outre, Boudjemaa a relevé l'efficacité de cette réforme pour la sécurité nationale soutenant qu'elle « permettra à l'Algérie de déjouer toutes les conspirations et de faire échouer les plans visant à nuire à son intégrité et à sa sécurité ».

Pour sa part, le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a tenu à rassurer sur le fait que « ce texte ne doit pas être perçu comme une démarche visant à remettre en cause la situation des citoyens », mais il intervient « pour prévenir les abus dirigés contre l'Algérie et la dignité de son peuple».

Il a également rappelé l'importance de conjuguer les efforts pour « surmonter les grands défis auxquels est confrontée l'Algérie ». Soulignant que la législation en matière de nationalité doit « protéger la souveraineté nationale, tout en garantissant les droits des citoyens et en préservant l'intégrité du tissu social et institutionnel du pays ».

S. B.

REPORTAGE DE FRANCE 2 SUR L'ALGÉRIE

COMPLÉMENT DE MENSONGES

France Télévisions a diffusé avant-hier soir un numéro de «Complément d'enquête» consacré aux relations entre l'Algérie et la France. L'intitulé racoleur «Rumeurs et coups tordus : la guerre secrète France-Algérie» pourrait faire croire aux téléspectateurs non avertis à un documentaire sensationnel, riche en révélations et autres scandales, informatif et bien entendu respectueux des règles professionnelles et de la déontologie.



Un ramassis de bobards.

En réalité, l'émission avait deux objectifs. Le premier est d'accuser directement le président de la République Abdelmadjid Tebboune comme le seul et unique responsable de la crise entre l'Algérie et la France, alors que le second but est de saboter encore davantage les efforts de certaines personnalités des deux pays qui tentent de recoller les morceaux et de rebâtir les relations bilatérales sur de solides fondations. Finalement, l'émission n'a été qu'un procès inique et honteux contre le chef de l'Etat algérien, accusé de tous les maux.

Durant toutes les séquences, on le montre comme le commanditaire des actions des barbouzes algériens en France, dont ce supposé enlèvement du réfugié Boukhours, dit Amir DZ, ou les pseudo-chantages faits aux élus d'origine algérienne et aux opposants établis en France. L'une de ces séquences qui démontre l'acte délibéré derrière cette émission est cette phrase de Amir DZ qui qualifie de «voyou» un chef d'Etat.

Le responsable de cette émission aurait pu supprimer cette dérive durant le montage, comme il l'a fait en censurant les commentaires du haineux Driantcourt, ancien ambassadeur de France en Algérie, devenu l'un des chantres de l'algérophobie et des courants radicaux et xénophobes. Mais il ne l'a pas fait, entachant davantage son travail de journaliste de service public. En laissant passer cette phrase, le commanditaire de l'émission voulait aussi passer la farfelue thèse que tout le pourrissement actuel des rapports algéro-français est dû au président Tebboune depuis le sommet du G7 à Bari (Italie). Et que depuis ce sommet, Tebboune «hait» le président Macron quand ce dernier lui a révélé qu'il allait reconnaître la marocanité du Sahara occidental occupé. Durant toute «l'enquête», on voit bien qu'il s'agit d'une action de désinformation, de propagande, distillant des contre-vérités et des rumeurs que les réseaux sociaux diffusent depuis des années. Il faut souligner que cette émission porte un coup dur aux efforts de plusieurs hautes personnalités des deux pays, comme le recteur de la Mosquée de Paris, Chams Eddine Hafiz ou Ségolène Royal, l'ancienne candidate aux présidentielles en France, ou l'historien et écrivain Benjamin Stora et l'archevêque d'Alger Jean Paul Vesco.

Depuis des mois, ces derniers et d'autres tentent secrètement, loin des brouhahas médiatiques, de renouer les contacts, de maintenir des passerelles de dialogue et de chercher les meilleurs moyens pour refonder les relations entre deux pays, liées par une histoire commune depuis deux siècles. D'ailleurs, il n'y a qu'à écouter les propos sereins de l'ambassadeur de France à Alger, rappelé l'an dernier, Stéphane Romatet, qui espérait un dénouement rapide de la crise et la fin des tensions.

En bon diplomate, il n'a versé ni dans l'invective, ni dans l'insulte, contrairement au soi-disant réfugié politique, défendu par l'avocat le plus cher de France, connu pour être un maître chanteur versé dans la voyoucratie, exhibant des richesses opaques et une protection des services français.

Il est bien entendu que France Télévisions ne se contentera pas de son seul «Complément d'enquête» sur l'Algérie, elle poursuivra encore ses émissions biaisées et approximatives, ses attaques frontales ou pas, comme pour fructifier cet inique et éternel «marché de l'obsession algérienne» chez l'extrême droite française et ses alliés makhzénosionistes et les franges les plus racistes du paysage politique et social de la France.

«A force de vouloir régler ses propres fractures identitaires sur le dos de l'Algérie, le service public français ne fait que révéler sa propre indigence. Une indigence intellectuelle, éditoriale et éthique, indigne d'un média financé par le contribuable et censé servir l'intérêt général, et non les fantasmes d'une extrême droite en quête permanente de boucs émissaires» avait déjà souligné l'agence de presse algérienne.

Hachemi B.

JUSTICE CONSTITUTIONNELLE

L'Algérie, pilier de la souveraineté africaine

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a placé l'Algérie au premier rang du combat africain pour la souveraineté juridique et institutionnelle. Il a affirmé que la justice constitutionnelle est un rempart stratégique pour le continent, indiquant que la révision constitutionnelle de 2020 consacre un choix souverain irréversible et érige la Cour constitutionnelle en pilier de l'Etat de droit. Le président Tebboune a affirmé, jeudi dernier, que «la tenue, à Alger, de la 19e session du bureau exécutif de la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines est l'expression d'un choix politique clair en faveur de la primauté de la Constitution et du droit». Il a ajouté que «la souveraineté juridique et institutionnelle de l'Afrique constitue un enjeu stratégique majeur pour sa stabilité et son indépendance».

Dans le message adressé aux participants de cette 19e session, lu en son nom par la présidente de la Cour constitutionnelle, Leïla Aslaoui, le chef de l'Etat a déclaré que «l'Algérie aborde cette rencontre continentale forte d'une expérience réformatrice profonde, portée par une volonté souveraine de refonder ses institutions et de consolider durablement l'Etat de droit». Le président de la République a ainsi souligné que la révision constitutionnelle de 2020 «a marqué une rupture qualitative dans l'histoire constitutionnelle de l'Algérie», affirmant qu'elle «a posé les fondements d'une justice constitutionnelle moderne, efficace et indépendante». Il a précisé que «l'instauration, pour la première fois, d'une Cour constitutionnelle constitue l'une des avancées majeures de cette réforme», ajoutant qu'elle «traduit, sans équivoque, la détermination de l'Etat à faire de la suprématie de la Constitution la norme cardinale régissant l'action publique et l'équilibre des pouvoirs». Il a soutenu que cette évolution «relève d'un choix stratégique visant à prémunir l'ordre juridique national contre toute fragilisation de la légalité constitutionnelle», renforçant ainsi l'indépendance de la justice et consacrant le principe de séparation et d'équilibre des pouvoirs.

SÉPARATION DES POUVOIRS ET PROTECTION DU CITOYEN

Le président Tebboune a souligné que «les mécanismes de contrôle de constitutionnalité ont été déployés pour garantir une protection effective et renforcée des droits et libertés, ainsi que des garanties constitutionnelles reconnues au citoyen», soutenant que «la justice constitutionnelle est aujourd'hui un rempart juridique et institutionnel face à toute atteinte aux droits fondamentaux et un pilier essentiel de la gouvernance démocratique». Il a, par ailleurs, mis en avant «les efforts soutenus, structurés et continus déployés par la Cour constitutionnelle dans la diffusion de la culture constitutionnelle», affirmant que «l'Etat de droit ne saurait se limiter aux textes, mais doit s'ancrer durablement dans les pratiques et les consciences». Il a estimé que «la formation, la sensibilisation, l'ouverture sur les institutions et la société ainsi que la vulgarisation du droit constitutionnel constituent des leviers stratégiques pour consolider la confiance du citoyen dans les institutions».

Sur le plan africain, le chef de l'Etat a déclaré que «le choix de l'Algérie comme siège de la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines reflète la crédibilité institutionnelle du pays et la confiance placée dans son engagement constant en faveur du renforcement de la justice constitutionnelle sur le continent», réaffirmant que «l'Algérie continuera d'apporter un soutien total et constant à toute initiative africaine visant à consolider l'Etat de droit, l'indépendance de la justice et la légalité constitutionnelle».

En conclusion, le président de la République a souligné que «l'accueil de cette 19e session s'inscrit dans le rôle central que joue l'Algérie dans l'organisation des grandes manifestations africaines structurantes», citant la Foire commerciale intra-africaine et la Conférence africaine des start-up comme des leviers majeurs de croissance, d'intégration économique et d'innovation au service du continent. Il convient de noter que les travaux de cette 19e session ont pris fin, dans la soirée de jeudi, par l'adoption, notamment, d'une motion de remerciements adressée au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour avoir honoré cet événement continental en le plaçant sous son haut patronage.

Le SG de la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines, Moussa Laraba, a adressé, au nom des présidents des cours constitutionnelles et suprêmes africaines participant à cette session, une motion de remerciements au président de la République, pour l'accueil, par l'Algérie, de cet important événement continental sous son haut patronage.

Il a souligné que cela constitue un soutien indéfectible à la justice constitutionnelle africaine et une preuve de l'importance particulière qu'accorde l'Algérie à l'ancrage de l'Etat de droit ainsi qu'à l'approfondissement du partenariat et de la coordination à l'échelle continentale.

En outre, il a indiqué que l'institution, après avoir atteint un stade de maturité institutionnelle, aspire à élargir ses prérogatives afin d'inclure la fourniture de conseils juridiques et d'une assistance constitutionnelle au profit des juridictions africaines qui en expriment le besoin, notamment celles connaissant une transition démocratique et nécessitant un accompagnement technique et institutionnel pour adapter leurs Constitutions et la mise à jour de leurs cadres juridiques, et ce conformément aux normes internationales y afférent.

Sihem Bounabi



PLUS DE 1 600 LOGEMENTS EN CHANTIER

Oran renforce le suivi de ses projets

HUIT projets majeurs, totalisant plus de 1 600 logements publics, sont actuellement en cours à Oran afin de répondre aux besoins croissants en matière d'habitat. Les autorités locales ont intensifié, jeudi, les inspections sur le terrain, notamment dans les daïras de Bethioua, Arzew et Bir El Djir, pour s'assurer de l'avancement des travaux. L'accent est mis sur l'accélération des chantiers, la qualité des logements et le respect strict des délais de livraison, dans le cadre d'une stratégie visant à améliorer rapidement le cadre de vie des citoyens. À El Araba, dans la commune de Bethioua, les travaux des 30 premiers logements publics locatifs enregistrent une avancée satisfaisante. Le wali a insisté sur la nécessité de maintenir le rythme des chantiers afin de livrer rapidement les habitations aux bénéficiaires. Dans le même temps, un autre projet de 78 logements, sur un total de 150 dans la même commune, a fait l'objet d'un suivi rapproché, avec un rappel constant sur la qualité des finitions et le respect du calendrier prévu. Plus au Sud, à Mers El Hadjadj, le chantier de 80 logements au village Chouacha accuse un retard notable, avec un taux d'avancement ne dépassant pas 20 % après dix mois de travaux. Le wali a ordonné le renforcement des équipes et l'accélération du rythme des travaux afin de rattraper le retard et de livrer rapidement ces logements essentiels aux familles. À El Ararssa, toujours dans la commune de Bethioua, les travaux des 250 logements publics locatifs, lancés en juin 2025, avancent lentement avec un taux de réalisation de 16 %. Le wali a insisté sur la nécessité d'accélérer les opérations, tout en veillant au strict respect des standards de qualité imposés par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Dans la daïra d'Arzew, les projets de 100 logements à Sidi Ben Yebka et de 150 logements à Hassi Mefsoukh ont également été inspectés. Face à des taux d'avancement variables, le wali a exigé un renforcement des équipes et un suivi rigoureux, notamment afin de livrer les logements de Hassi Mefsoukh en avril prochain et ceux de Sidi Ben Yebka dans un délai de six mois. Enfin, dans les daïras de Gdyel et de Bir El Djir, les projets d'envergure ont fait l'objet d'une attention particulière. Le chantier de 300 logements à Gdyel affiche un taux d'avancement de 87 %, tandis que celui de 690 logements à Belkhaïd, lancé en août 2025, accuse un retard notable. Le wali a exprimé son mécontentement et donné des directives strictes pour rattraper le retard et respecter les délais de livraison. Répartis sur plusieurs daïras stratégiques de la wilaya d'Oran, ces chantiers traduisent la volonté des pouvoirs publics de moderniser le cadre de vie et d'offrir aux citoyens des logements dignes et accessibles.

D'Oran, Brahim Mazi

LIGNE MINIÈRE EST ET PORT PHOSPHATIER D'ANNABA

Les instructions de Djellaoui

Après avoir donné, la semaine dernière, les instructions en vue d'accélérer la cadence des travaux de la ligne minière Est, c'est sur le terrain que le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, s'enquiert de l'état d'avancement du projet stratégique, ainsi que du projet d'extension du port de phosphate d'Annaba. Des instructions relatives, entre autres, au respect des délais de réalisation ont été données.



Dans le cadre du suivi continu de la réalisation du projet stratégique de la ligne minière Est reliant Annaba à Blad El-Hadba, dans la wilaya de Tébessa, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base a effectué, avant-hier, une visite de travail afin d'évaluer l'état d'avancement des travaux et de s'assurer du respect des normes techniques et des délais de réalisation.

C'est dans la wilaya d'Annaba que le ministre a clôturé sa tournée dans la région est du pays, où il a eu à s'enquérir de l'avancement des travaux des projets inscrits. Au niveau du port phosphatier d'Annaba, le ministre a inspecté, dans le cadre du projet du phosphate intégré, les travaux de réalisation d'un quai minier et s'est enquis de l'état d'avancement du chantier, ainsi que du respect des normes techniques en vigueur, a indiqué le ministère des Travaux publics dans un communiqué.

A cette occasion, M. Djellaoui a suivi une présentation technique détaillée portant sur les travaux d'extension du port d'Annaba. Signalant la mobilisation de tous les moyens, le ministre a appelé les entreprises chargées de la réalisation à redoubler d'efforts et à respecter les engagements contractuels. Le ministre a, par ailleurs, inspecté d'autres points répartis le long de la ligne ferroviaire Est, afin d'évaluer l'avancement global du projet.

A Bekkaria (Tébessa), le même responsable a examiné l'avancement des projets de construction de deux ouvrages d'art et d'un tunnel ouvert destinés à renforcer cette voie ferrée minière.

Les responsables concernés ont été ainsi à l'effet de livrer ces projets « avant la fin du mois d'avril prochain».

Selon le ministre des Travaux publics, ces chantiers sont « supervisés par des cadres algériens et exécutés par une main-d'œuvre 100 % algérienne, sous la direction des entreprises publiques Cosider et Sapta (Société algérienne des ponts et travaux d'art) », Il a ajouté que les deux entreprises détiennent les capacités nécessaires en vue d'atteindre l'objectif fixé, et ce compte tenu de leur engagement et de leur compétence démontrée dans la réalisation de la ligne minière Ouest.

UN TUNNEL DE 2,5 KM EN CONSTRUCTION

Dans la commune de Ouillen (Souk Ahras), le ministre a souligné, lors de l'inspection du chantier de construction d'un tunnel d'une longueur de 2,5 km, qu'en dépit de l'avancement des travaux sur cette ligne ferroviaire dans sa portion traversant la wilaya de Souk Ahras, entre Bouchegouf (Guelma) et Souk Ahras via Dréa, sur 121 km, la difficulté du terrain « constitue un défi technique majeur, surtout avec l'existence de 10 tunnels et de 42 ponts », ce qui requiert, a-t-il dit, «une coordination rigoureuse et sans faille pour une accélération étudiée des travaux ».

Ajoutant qu'il veillera au suivi de la cadence des travaux sur cette ligne, M. Djellaoui a appelé les autorités de la wilaya à « veiller à la levée des contraintes susceptibles d'entraver la réalisation de ce projet » et à « élaborer un planning d'avancement des travaux ».

Au niveau de la sortie du tunnel n° 5 de 2,4 km de long, au point kilométrique 6 dans la localité de Talal (commune de Souk Ahras), le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base s'est enquis, de l'avancement de travaux de réalisation de cet ouvrage, où il a instruit les responsables chargés du projet à l'effet de mobiliser tous les moyens humains et matériels afin d'accélérer le rythme des travaux pour garantir le respect des délais contractuels, tout en veillant à la qualité d'exécution. Le ministre a affirmé qu'un tronçon de 174 km de la ligne minière Est, entre Bled El-Hadba (Tébessa) et Oued Kebrit (Souk Ahras) est « aujourd'hui prêt à être réceptionné ».

Dans le même contexte, le ministre a inspecté, à Medjez Sfa (Guelma), les travaux de dédoublement, de correction et de modernisation du tronçon ferroviaire Bouchegouf–Dréa (Souk Ahras), sur un linéaire de 121 km, dont 40 km situés à Guelma.

Il a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux et de renforcer le chantier en moyens humains et matériels afin de respecter les clauses contractuelles.

Le ministre a annoncé que le consortium algéro-chinois chargé de cette section sera soumis, dès la semaine prochaine, à une série de mesures liées notamment au respect des normes techniques et au volume de travail quotidien. Il a également inspecté le chantier d'un pont de 350,7 mètres à Medjez Sfa, réaffirmant que les visites de terrain seront intensifiées pour assurer le suivi du projet.

Le tronçon Bouchegouf–Dréa constitue la deuxième section du projet de dédoublement, de correction et de modernisation de la ligne minière Est reliant le port d'Annaba à la mine de phosphate de Bled El-Hadba sur 422 km.

Rim Boukhari

ENIEM DE OUED AÏSSI

Les signaux rouges rallumés

APRÈS une quinzaine de mois de relative accalmie, l'ENIEM de Oued Aïssi voit de nouveau s'allumer des signaux rouges à son tableau de bord. La situation est jugée suffisamment préoccupante pour que les syndicalistes de cette entreprise publique spécialisée dans l'électroménager, affiliée à l'UGTA, lancent un véritable SOS à l'adresse du Conseil de la nation, dans l'espoir d'y trouver une bouée de sauvetage.

Sur initiative et avec l'appui de l'Union de wilaya UGTA de Tizi Ouzou, une délégation syndicale de l'ENIEM a été reçue, le 21 janvier, par un groupe de sénateurs, conduit par le vice-président du Conseil de la nation, Lakhal Mourad. La délégation des travailleurs était menée par Kamel Limani, secrétaire général de l'Union de wilaya UGTA de Tizi Ouzou.

Dans leur plaidoirie, les syndicalistes ont exposé à leurs interlocuteurs la situation économique et financière jugée « alarmante » de l'entreprise. Ils ont présenté un tableau détaillé des difficultés auxquelles fait face l'ENIEM, tant sur « le plan économique » que « socio-professionnel », mettant en évidence l'impact direct de ces contraintes sur « la stabilité de l'emploi et sur la pérennité même de l'entreprise ».

Au cœur des échanges, les représentants des travailleurs ont plaidé pour une prise en charge « urgente et globale » des problèmes structurels qui entravent le redressement de l'ENIEM. Ils ont exprimé leur espoir de voir les pouvoirs publics s'impliquer davantage dans ce dossier sensible, afin de lever les obstacles qui « menacent l'avenir de cette entreprise emblématique » du secteur industriel national. Après une écoute attentive, les sénateurs ont tenu à rassurer leurs interlocuteurs quant à leur disponibilité à accompagner toute initiative visant à préserver l'ENIEM. Ils ont affirmé leur engagement à intervenir, dans le cadre de leurs prérogatives, auprès des instances concernées pour soutenir les démarches destinées à sauvegarder cette entreprise, qualifiée « d'acquis industriel majeur, notamment pour la région de Kabylie ».

Selon des sources proches du dossier, si cette rencontre n'a pas encore débouché sur des mesures concrètes, elle traduit néanmoins une volonté claire d'alerter les pouvoirs publics sur l'urgence de la situation. Pour les travailleurs, dont le discours est loin d'être une simple homélie, l'enjeu dépasse la seule survie de l'entreprise, il s'agit aussi de préserver un savoir-faire industriel et de sauvegarder des milliers d'emplois, dans un contexte où la relance de l'industrie nationale demeure un objectif affiché des pouvoirs publics.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

HYDROCARBURES ET MINES

Création d'un cadre de coopération algéro-tchadien

La volonté de bénéficier de l'expertise algérienne dans les domaines des hydrocarbures, de la pétrochimie, des mines et de l'industrie a été exprimée par les hautes autorités tchadiennes.

L'Algérie et le Tchad devraient coopérer dans le secteur des hydrocarbures et des mines. Le cadre de coopération a été créé à l'occasion du Salon international des mines, des carrières et des hydrocarbures (SEMICA Tchad 2026). La rencontre, qui a réuni le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, avec la ministre tchadienne du Pétrole, des Mines et de la Géologie, Ndolenodji Alixe Naimbaye, a été l'occasion pour les deux parties d'examiner les moyens de renforcer et d'élargir la coopération. Celle-ci s'est soldée par la création de deux groupes conjoints de travail dans le domaine des hydrocarbures et des mines. C'est ce qu'a indiqué le ministère des Hydrocarbures et des Mines dans un communiqué, précisant que ces derniers sont chargés d'identifier les opportunités de coopération et de partenariat, ainsi que du suivi de la mise en œuvre des mesures et actions convenues. M. Arkab a, à cet effet, réaffirmé la volonté de l'Algérie de consolider les relations de coopération avec la République du Tchad.

Les entretiens ont porté aussi sur la coopération sur l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur des hydrocarbures, y compris les activités de l'exploration, de la production, du transport, du raffinage, de la pétrochimie et de la commercialisation des produits pétroliers et du gaz de pétrole liquéfié (GPL), outre les possibilités de développement des partenariats entre le Groupe Sonatrach et ses filiales avec les sociétés tchadiennes, a signalé la même source. Les deux parties ont également souligné l'importance de la formation et du développement des capacités, notamment à travers l'IAP, et la nécessité de tirer profit de l'expertise algérienne pionnière dans l'industrie du pétrole et du gaz, ainsi que dans l'organisation et la régulation du secteur des hydrocarbures.



Volonté commune de coopération.

ARKAB REÇU PAR LE PRÉSIDENT DU TCHAD

La volonté de bénéficier de l'expertise algérienne dans les domaines des hydrocarbures, de la pétrochimie, des mines et de l'industrie a été exprimée par les hautes autorités tchadiennes. Le président de la République du Tchad, qui a salué l'expérience algérienne, notamment dans les domaines des hydrocarbures, de la pétrochimie, des mines et de l'industrie, à l'instar de l'industrie et de la production du ciment, a en effet exprimé la volonté de son pays de bénéficier de l'expertise algérienne dans ces domaines.

Représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Hydrocarbures et des Mines a reçu le président de la République du Tchad, le maréchal Mahamat Idriss Déby Itno, lequel a réaffirmé «l'engagement de son pays à renforcer les relations de coopération avec l'Algérie dans tous les domaines, ainsi qu'à œuvrer à soutenir la coopération africaine et à renforcer le partenariat Sud-Sud».

Chargeant le ministre d'Etat de transmettre ses salutations fraternelles et sa profonde considération au président de la République, le président de la République du Tchad a mis en avant la solidité des relations d'amitié historiques unissant son pays à l'Algérie, «fondées sur des valeurs de confiance, de solidarité et de soutien mutuel, inspirées des valeurs africaines prônant l'unité et la solidarité entre les peuples du continent».

M. Arkab a, pour sa part, transmis au président tchadien les salutations fraternelles du président de la République, et lui a remis une lettre qui lui était adressée par le président de la République, réaffirmant sa pleine volonté de consolider les liens fraternels unissant les deux peuples frères et de renforcer la coopération bilatérale dans divers domaines, a souligné le département des Hydrocarbures. Le ministre d'Etat a, par ailleurs, exprimé ses vifs remerciements à la République du Tchad d'avoir choisi l'Algérie en tant qu'invité d'honneur du Salon international des mines, des carrières et des hydrocarbures (SEMICA Tchad 2026), soulignant que ce choix «reflète la profondeur des relations bilatérales entre les deux pays».

L. A. A.

Signature de trois accords impliquant Sonatrach et l'IAP

TROIS ACCORDS de coopération algéro-tchadienne dans le domaine des hydrocarbures ont été signés, avant-hier à N'Djamena, en marge du Salon international des mines, des carrières et des hydrocarbures (SEMICA Tchad 2026). Il s'agit d'un mémorandum d'entente entre le Groupe Sonatrach et la société des hydrocarbures du Tchad (SHT), visant à établir un cadre général de coopération entre les deux parties dans les domaines des hydrocarbures, notamment dans les activités d'exploration, de développement, de production, de transport et de valorisation des ressources en hydrocarbures. L'Institut algérien de pétrole (IAP) a, de son côté, signé un accord avec le ministère du Pétrole, des Mines et de la Géologie du Tchad, dans l'objectif d'instaurer un cadre global et durable de coopération dans le domaine de la formation, du renforcement des capacités et du développement des ressources humaines, en adéquation avec les besoins du secteur des hydrocarbures. Le troisième contrat a, pour sa part, été signé entre l'IAP et l'Institut national supérieur du pétrole du Tchad (INSPEM), ayant pour objectif de développer la coopération dans les domaines de la formation des formateurs, de la formation continue, de l'accueil des étudiants et de l'échange d'expertises, en plus du développement de programmes de recherche scientifique conjoints dans le domaine des hydrocarbures.

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU MEILLEUR EXPORTATEUR

Cinq entreprises distinguées

LE PREMIER ministre Sifi Ghrieb a supervisé ce jeudi à Constantine la remise du 3e Prix du Président de la République du meilleur exportateur 2025. La cérémonie tenue à l'hôtel Marriott s'inscrit dans la stratégie nationale de relance et d'encouragement de l'exportation et d'élargissement du tissu économique hors hydrocarbures. Cinq entreprises ont été récompensées en reconnaissance de leurs efforts et de leur contribution à la diversification et au développement des exportations algériennes.

Ainsi, le Prix du président de la République du meilleur exportateur a été attribué aux Établissements Haddoud Salim dans la catégorie «Produits agricoles», au groupe Sonelgaz Spa dans la catégorie «Services», à l'entreprise SPA Aldaph Novo Nordisk dans la catégorie «Industrie pharmaceutique», à la Sarl Sobco dans la catégorie «Industrie alimentaire», ainsi qu'à l'entreprise Abbas Turki Souad dans la catégorie «Jeunes exportateurs». À travers ce rendez-vous, auquel ont pris des membres du gouvernement, du président du Conseil de renouveau économique algérien (CREA), des walis de la région Est, des parlementaires des deux chambres, de représentants d'organisations professionnelles et de responsables d'entreprises publiques et privées, les plus hautes autorités ont ainsi confirmé que l'exportation n'est plus un slogan, mais une orientation structurante appelée à s'imposer comme un levier durable de croissance. Cette orientation, devenue aujourd'hui l'un des piliers affichés de la politique économique nationale, vise à stabiliser les recettes, réduire la dépendance et construire une économie productive capable de se projeter au-delà du marché intérieur.

La cérémonie, tenue sous l'égide du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a mis en avant l'idée d'une économie appelée à se repositionner, en s'appuyant sur la production nationale, la transformation, l'innovation et la conquête de débouchés à l'étranger. Le choix de Constantine pour abriter cet événement n'est pas anodin. Capitale de l'Est, carrefour industriel et universitaire, la ville incarne depuis des années un potentiel de production qui ne demande qu'à être consolidé par des mécanismes d'accompagnement et des politiques de soutien. Rezig a indiqué dans son allocution que ce Prix est attribué dans le cadre de «la valorisation des efforts déployés par l'Etat pour accompagner et soutenir les exportateurs, et honorer les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'exportation, en reconnaissance de leurs efforts et de leur contribution effective à la transformation structurelle de l'économie nationale et à la transition d'un modèle économique rentier à une économie productive, compétitive et ouverte sur les marchés extérieurs». Il a ajouté que cette cérémonie, organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune «constitue une contribution supplémentaire aux efforts de l'Algérie visant à encourager les entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises, à améliorer leur compétitivité, à hisser leurs performances et à renforcer leur présence sur les marchés internationaux». «Très honorée par ce prix, je tiens à exprimer ma gratitude au président de la République pour cette récompense», a déclaré au jeune indépendant Torki Souad avant de poursuivre que «dans un contexte où la diversification est devenue un impératif, cette récompense du meilleur jeune exportateur prend pour mon entreprise une dimension particulière, en valorisant notre effort, le Président de république nous encourage ainsi à nous produire d'avantage et surtout à maintenir une image compétitive de nos produits à l'international».

Amine B.

BÉCHAR-TINDOUF-GARA DJEBILET

Le gouvernement accélère la cadence

LA MISE en service de la ligne ferroviaire minière de l'Ouest, reliant Béchar, Tindouf et la mine de Gara Djebilet est imminente. Une délégation ministérielle a effectué une visite de travail dans la wilaya de Tindouf en vue d'évaluer les préparatifs de la mise en service de ce projet stratégique. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a été accompagné dans le cadre de cette visite par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djalawi, de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, ainsi que de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie chargée des Mines, Karima Tafer, en plus du directeur général de la Sûreté nationale et du directeur général de la Protection civile, a indiqué le département de l'intérieur. L'objectif, a-t-on précisé, étant de s'enquérir de l'état d'avancement des préparatifs précédents la mise en exploitation de cette ligne minière la ligne minière.

S. N.

POUR UNE GOUVERNANCE LOCALE PLUS EFFICACE

ADIL s'implante à Mostaganem

LA WILAYA de Mostaganem a accueilli jeudi le lancement du programme ADIL (Appui au développement local intégré), une initiative stratégique visant à renforcer la gouvernance locale et promouvoir la participation citoyenne. Conçu en partenariat avec le ministère de l'Intérieur, l'Union européenne et le Royaume des Pays-Bas, ADIL accompagne les communes dans la planification et la mise en œuvre de projets de développement durable, tout en impliquant activement les citoyens, notamment les jeunes et les femmes, dans les décisions qui façonnent leur cadre de vie.

La cérémonie de lancement du programme ADIL, supervisée par le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a rassemblé un large éventail d'acteurs institutionnels et locaux, notamment le directeur national du programme, Mohamed Ferrari, le chef de l'équipe de travail, George Hermani, ainsi que des cadres des ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

Lors de son allocution d'ouverture, le wali a souligné que le programme ADIL constitue une opportunité majeure pour renforcer l'efficacité de la gouvernance locale. Il a précisé que la wilaya de Mostaganem peut être considérée comme exemplaire grâce à ses trois communes concernées , à savoir Sidi Lakhdar, Ouled Boualem et Khadra, et que cette initiative s'inscrit pleinement dans les stratégies nationales visant à impliquer les citoyens dans l'élaboration des politiques locales et améliorer leur cadre de vie.

Pour sa part, Mohamed Ferrari a détaillé les objectifs du programme, mettant l'accent sur le renforcement des capacités des collectivités locales afin de mieux planifier et gérer leurs projets. Doté d'un budget global de 21,8 millions d'euros, cofinancé par l'Union européenne et les Pays-Bas, ADIL s'étendra sur trois ans et concernera 12 communes modèles réparties sur sept wilayas. Il s'agit, selon lui, de créer un environnement favorable à un développement local équilibré et durable, où les communes peuvent devenir de véritables acteurs de la gouvernance.

Le chef de l'équipe de travail, George Hermani, a expliqué que l'accompagnement, fourni par l'équipe d'experts, vise à faciliter la transition des communes vers une gestion participative et inclusive, en garantissant l'implication active des élus locaux, des institutions publiques et des citoyens.

Cette approche se traduit concrètement par des sessions techniques permettant de mieux comprendre les enjeux de la planification stratégique, la participation citoyenne, et l'intégration des groupes sociaux, notamment les jeunes et les femmes.

Au fil de la journée, les échanges ont également porté sur les défis et les opportunités liés au développement local, ainsi que sur le soutien aux start-ups et à l'innovation en partenariat avec le ministère de l'Économie de la Connaissance. L'ensemble du programme vise à créer un modèle de gouvernance locale capable de mobiliser toutes les parties prenantes, de renforcer l'efficacité de l'action publique et de favoriser l'inclusion sociale, faisant de Mostaganem un exemple de réussite pour le développement intégré et participatif.

Brahim Mazi

SUIVI DE LA SCOLARITÉ, RECRUTEMENT ET FORMATION

Saâdaoui fait le point avec les directeurs de wilaya

Face aux perturbations climatiques enregistrées dans plusieurs wilayas, aux enjeux de la transparence dans le recrutement des enseignants et à l'impératif de réussir la formation préalable à l'intégration, le ministre de l'Education nationale a appelé à une mobilisation accrue de l'ensemble des responsables du secteur. Insistant sur l'intérêt de l'élève, il a exigé un suivi rigoureux du terrain, tout en mettant en garde contre toute improvisation ou communication approximative.

Ces orientations ont été exprimées par le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, lors d'une conférence nationale tenue mercredi soir au siège du ministère. Cette rencontre, organisée par visioconférence, a réuni les cadres de l'administration centrale ainsi que les directeurs de l'éducation et les directeurs délégués des différentes wilayas, autour de plusieurs dossiers majeurs liés au bon déroulement de l'année scolaire.

D'emblée, le ministre a insisté sur la nécessité d'un suivi rigoureux et permanent de la situation des établissements scolaires, en particulier dans les wilayas ayant enregistré ou connaissant encore des conditions climatiques difficiles. Il a appelé à intensifier les sorties de terrain afin de s'assurer de la disponibilité effective des établissements et de leur capacité à accueillir les élèves dans des conditions satisfaisantes, notamment en matière de chauffage et de travaux de réhabilitation liés à l'étanchéité.

Les directeurs de l'éducation des wilayas concernées ont été invités à présenter des exposés sur l'état des établissements et la situation de la scolarité. A ce propos, le ministre a rappelé que toute décision relative à la poursuite ou à la suspension des cours doit reposer sur des données précises fournies par les secteurs partenaires, en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

Il a également exhorté les responsables locaux à renforcer la coordination avec les autorités concernées afin d'assurer la continuité du transport scolaire et la distribution des repas chauds, notamment dans les zones enclavées. Soulignant que l'intérêt de l'élève demeure la priorité absolue, le ministre a rappelé que l'éducation constitue une responsabilité collective impliquant l'ensemble des acteurs autour de l'école.

Le ministre a, par ailleurs, mis l'accent sur l'importance des visites régulières sur le terrain, estimant qu'elles constituent le meilleur levier pour anticiper les difficultés et prendre des décisions adaptées, qu'il s'agisse de programmes de réhabilitation ou de l'inscription de nouveaux projets. Il a insisté sur la nécessité de traiter les dysfonctionnements de manière structurelle et durable, plutôt que de recourir à des solutions conjoncturelles.

Abordant le dossier du concours de recrutement des enseignants, le ministre a réaffirmé l'obligation pour les directeurs de l'éducation d'assurer personnellement le suivi et la supervision du travail des commissions chargées de l'étude des dossiers. Il a également insisté sur le contrôle strict de toutes les informations publiées au sujet du concours, et ce afin d'éviter toute confusion ou contradiction dans les orientations données.

A ce titre, il a rappelé que le diplôme de doctorat ne saurait être considéré comme une formation complémentaire au sens de la réglementation de la fonction publique, mettant en garde contre la diffusion d'informations erronées susceptibles d'entraîner des disparités de traitement entre les wilayas. Les cas litigieux devront être transmis à l'administration centrale pour examen, en coordination avec les services compétents de la fonction publique.

FORMATION OPTIMISÉE

Concernant la formation préalable à l'intégration, le ministre a précisé qu'il s'agit d'un dispositif conçu spécifiquement pour accompagner l'intégration des concernés dans leurs nouveaux grades. La durée de cette formation a été réduite au strict minimum, tout en veillant à en préserver la qualité et l'efficacité pédagogique.

Il a insisté sur la nécessité de mettre en place toutes les conditions organisationnelles et logistiques permettant d'achever cette formation dans les délais impartis,



Mohamed Saadaoui.

afin que les bénéficiaires puissent jouir, sans retard, des avantages liés à leur nouveau grade, notamment en matière de salaire, de primes et d'indemnités. Le ministre a rappelé que les concernés bénéficieront du cumul de deux grades, ce qui exige une stricte observance des échéances de formation.

Sur le plan organisationnel, des instructions fermes ont été données pour assurer le fonctionnement régulier des centres de formation et garantir des conditions optimales de déroulement. Il a souligné que les programmes retenus visent à renforcer les compétences professionnelles des enseignants et à favoriser leur évolution de carrière, tout en réaffirmant l'ouverture du ministère au dialogue responsable avec les organisations syndicales, et ce dans le respect du cadre légal.

Le ministre a, en outre, alerté sur la prolifération de pages fictives usurpant l'identité des directions de l'éducation sur les réseaux sociaux. Il a appelé à accélérer la procédure de certification des pages officielles, afin de préserver la crédibilité de l'information institutionnelle et de permettre aux citoyens d'identifier clairement les sources fiables.

Lynda Louifi

RENTRÉE PROFESSIONNELLE DE FÉVRIER 2026

Plus de 285 000 nouvelles places disponibles

À L'APPROCHE de la rentrée de la formation professionnelle prévue le 15 février prochain, le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels annonce un renforcement significatif de ses capacités d'accueil. Plus de 285 000 nouvelles places pédagogiques seront mises à disposition à travers l'ensemble du territoire national, couvrant les différents modes et dispositifs de formation.

Selon Fouad Khetal, directeur des études au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, cet effort vise à répondre à une demande croissante et adapter l'offre de formation aux exigences du marché du travail. Dans le détail, 57 155 places concernent la formation par apprentissage, tandis que 32 641 autres relèvent de la formation résidentielle.

Outre ces deux modes principaux, le dispositif intègre également la formation en cours du soir, la formation est destinée aux femmes au foyer et aux populations en milieu rural, ainsi que des places réservées aux personnes à besoins spécifiques et aux bénéficiaires de l'allocation chômage.

Le responsable du secteur a insisté sur l'importance stratégique de la formation par apprentissage, qu'il considère comme un levier essentiel pour renforcer l'employabilité des jeunes. Ce mode permet, a-t-il expliqué, d'articuler enseignement théorique au sein des établissements de formation et application pratique en milieu professionnel, facilitant ainsi l'insertion sur le marché de l'emploi.

Dans cette dynamique de modernisation, le ministère a mobilisé l'ensemble des moyens technico-pédagogiques nécessaires et procédé à l'ouverture de nouvelles filières au niveau des établissements de formation. Plusieurs spécialités innovantes ont ainsi été introduites dans certaines wilayas, notamment l'analyse des données, l'installation et la maintenance des panneaux solaires et le commerce électronique.

Le secteur s'appuie désormais sur le référentiel national des formations et des compétences, qui remplace l'ancienne nomenclature comprenant plus de 400 spécialités réparties sur 23 branches professionnelles. L'accent est mis sur les filières relevant de secteurs jugés prioritaires, tels que l'agriculture, l'industrie, la numérisation, le bâtiment et les travaux publics, le tourisme et l'hôtellerie, l'eau et l'environnement, ainsi que les énergies renouvelables.

Sur le plan des infrastructures, le secteur compte aujourd'hui plus de 1 100 établissements de formation répartis à travers les différentes wilayas, incluant des instituts nationaux spécialisés et des centres de formation professionnelle. À cela s'ajoutent 18 centres d'excellence, créés en partenariat avec des opérateurs économiques dans des domaines techniques et industriels, afin de répondre aux besoins concrets de l'économie nationale.

Par ailleurs, 180 centres de développement de l'entrepreneuriat ont été mis en place pour accompagner les stagiaires tout au long de leur parcours de formation et encourager l'initiative économique.

Enfin, les inscriptions à la prochaine rentrée de la formation professionnelle, lancées le 14 décembre 2025 via la plateforme numérique www.takwin.dz, se poursuivront jusqu'au 7 février prochain, offrant ainsi aux candidats un délai supplémentaire pour rejoindre les différentes filières proposées.

Lynda Louifi

SANS DÉBOURSER UN SEUL DOLLAR

Trump annonce un accès total et illimité de l'armée américaine au Groenland

Trump a affirmé que les États-Unis obtiendraient un accès militaire illimité et gratuit au Groenland, en pleine renégociation des accords de défense entre Washington et Copenhague.



Un nouvel accord pourrait accorder aux États-Unis un contrôle souverain sur certaines zones de l'île et confier à l'OTAN un rôle actif dans la protection de l'Arctique. La situation autour du Groenland semble évoluer en faveur des États-Unis. Le président américain Donald Trump a déclaré, dans une interview accordée à Fox Business, qu'après la mise en œuvre de l'accord en cours de négociation, Washington disposerait d'un accès total à ce territoire et pourrait y déployer tout type d'équipement et d'armement. « Essentiellement, il s'agit d'un accès total. Il n'y aura pas de fin. Il ne sera pas limité dans le temps. Nous ne faisons pas un bail de 99 ans ou de 10 ans ou quoi que ce soit d'autre […]. Je pense que ce sera quelque chose de très bien. C'est déjà très bien perçu », a-t-il déclaré, précisant que les détails « sont négociés en ce moment ». Selon le dirigeant américain, les États-Unis pourraient obtenir cet accès gratuitement. « En effet, je ne vais rien payer. Nous allons avoir un accès total au Groenland. Nous allons avoir tout l'accès militaire que nous voulons. Nous allons pouvoir installer ce dont nous avons besoin au Groenland, parce que nous le voulons. Il s'agit de sécurité nationale et de sécurité internationale. Donc nous n'allons rien payer, mis à part le fait que nous construisons le Dôme d'Or […]. Ce sera Israël multiplié probablement par 100. Nous en avons besoin », a-t-il affirmé. Souveraineté des bases et rôle accru de l'OTAN en Arctique Ces déclarations font suite à une information de la chaîne irlandaise RTÉ, selon laquelle les États-Unis et le Danemark s'apprêteraient à revoir l'accord sur la défense du Groenland conclu en 1951. Cet accord autorisait Washington à construire des bases militaires sur l'île si l'OTAN le jugeait nécessaire. Par ailleurs, le Telegraph, citant des sources proches du dossier, a rapporté que le futur accord pourrait permettre aux États-Unis d'exercer un contrôle souverain sur certaines bases militaires situées sur l'île. Sur le modèle de l'accord liant le Royaume-Uni à Chypre, ces installations seraient considérées comme relevant du territoire américain. Le secrétaire général de l'OTAN, Mark Rutte, a déclaré dans une interview à Reuters qu'un tel accord impliquerait une participation plus active des pays membres de l'Alliance à la protection de l'Arctique. Il s'est dit convaincu que les États non arctiques seraient prêts à contribuer à cet effort, laissant entendre que des résultats pourraient être visibles dès le début de l'année. Après un refus catégorique, le Danemark fait volte-face ? Cette avancée brutale dans la situation autour du Groenland intervient au lendemain de l'annonce par Donald Trump de son intention d'« entamer immédiatement » des négociations pour l'achat du Groenland, tout en affirmant que les États-Unis n'auraient pas recours à la force militaire pour en prendre le contrôle. Si le ministre danois des Affaires étrangères, Lars Lokke Rasmussen, a immédiatement rejeté cette perspective, la jugeant contraire aux « principes fondamentaux », l'hypothèse d'un accord renforçant la présence américaine nourrit les interrogations. Elle rejoint notamment l'analyse du représentant permanent de la Russie auprès de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Dmitri Poliansky, selon laquelle, même en cas de prise de contrôle américaine du Groenland, les Européens « avaleraient la pilule » et finiraient par trouver « une formule » pour expliquer qu'il ne s'est rien produit de grave. **R. I.**

CONSEIL DE PAIX

La prudence des pays arabes

DONALD Trump lance son «Conseil de paix», rassemblant plusieurs pays arabes et Israël pour stabiliser Gaza et peser sur les crises régionales. L'initiative dépasse le cadre de l'enclave palestinienne, suscitant des réticences occidentales. Les pays participants y voient une chance de renforcer leur influence et de se rapprocher de Washington. Le 15 janvier, le président américain a présenté son « Conseil de paix », un cadre global destiné à stabiliser les crises internationales, avec une cérémonie de signature prévue le 22 janvier à Davos, en marge du Forum économique mondial. Plusieurs pays arabes ont été invités à y participer, et certains ont répondu rapidement : le Maroc, premier pays arabe à confirmer son adhésion, a été suivi par les Émirats arabes unis, Bahreïn et l'Égypte. Israël, malgré ses réserves sur la participation de la Turquie et du Qatar, a également annoncé sa participation. Ankara, de son côté, envoie son ministre des Affaires étrangères Hakan Fidan à la cérémonie, confirmant l'intérêt d'Ankara pour cette initiative. Plus de place aux pays arabes L'adhésion, présentée comme volontaire et sans obligation financière, est perçue comme un moyen pour ces États de renforcer leur rôle diplomatique et de consolider leur partenariat avec Washington. Ces pays ont tiré parti de leurs liens avec Israël et l'administration Trump et voient dans ce Conseil une nouvelle occasion de valoriser leur influence. Dans la soirée du 21 janvier, huit États, Arabie saoudite, Qatar, Émirats, Turquie, Égypte, Jordanie, Indonésie et Pakistan, ont annoncé collectivement leur adhésion, chacun suivant ses procédures légales, affichant ainsi une unité de façade face à la présidence américaine. Si le Conseil de paix prolonge le plan américain pour Gaza et bénéficie d'une légitimité formelle via une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, la récente diffusion de sa charte révèle une ambition plus large, dépassant le seul conflit palestinien. Cette extension suscite des inquiétudes chez plusieurs pays occidentaux, craignant un affaiblissement du système onusien. Pour les participants arabes, le Conseil représente toutefois une opportunité rare de peser davantage sur la scène internationale, là où les institutions existantes offrent peu de marge d'influence, tout en respectant les attentes de Washington et en consolidant leur position régionale.

R. I.

NÉGOCIATIONS À MOSCOU

Witkoff et Poutine avancent vers un règlement en Ukraine

STEVE WITKOFF, envoyé spécial de Donald Trump, a tenu des discussions avec Vladimir Poutine à Moscou, dans un climat de confiance mutuelle. Composée aussi de Jared Kushner et Josh Gruenbaum, la délégation américaine a exploré des solutions territoriales et sécuritaires, ouvrant la voie à une réunion trilatérale à Abou Dhabi pour consolider la paix. Tandis que les tensions persistent autour du conflit en Ukraine et de son règlement, la visite le 22 janvier de Steve Witkoff à Moscou représente un pas encourageant vers une résolution diplomatique, avec des échanges qualifiés de substantiels par les autorités russes. La délégation, incluant Jared Kushner et le conseiller Josh Gruenbaum, a rencontré le président Poutine pour aborder les enjeux clefs du conflit. Un dialogue constructif au Kremlin Les négociations, qui ont duré plus de trois heures et demie, ont été décrites par le conseiller présidentiel Iouri Ouchakov comme « particulièrement substantielles, constructives et empreintes d'une grande confiance ». Selon lui, cette rencontre au Kremlin a été bénéfique pour la Russie et les États-Unis, renforçant les perspectives de coopération sur l'Ukraine et d'autres dossiers internationaux alors que Vladimir Poutine avait déclaré quelques heures plus tôt : « La situation autour du Groenland ne concerne pas la Russie ». Les parties sont convenues de maintenir des contacts étroits, témoignant d'une volonté commune de progresser. Parmi les avancées notables, un groupe de travail trilatéral Russie-États-Unis-Ukraine se réunira à Abou Dhabi dès le 23 janvier pour discuter des questions de sécurité. Le président russe a donné des instructions à sa délégation suite à ces pourparlers, tandis que Dmitriev et Witkoff prévoient une rencontre bilatérale sur les aspects économiques. Les discussions ont également porté sur le Conseil de paix initié par Trump alors que Vladimir Poutine s'est dit prêt à payer une contribution d'un milliard de dollars provenant d'avoirs gelés, mais aussi sur le Groenland et les résultats des récents contacts américains avec Kiev et l'Europe, y compris la rencontre Trump-Zelensky à Davos. Le temps semble donc à l'optimisme, tandis qu'en parallèle, en attendant la conclusion d'un accord durable, la Russie avance dans la réalisation des objectifs de son opération militaire spéciale. Les échanges ont réaffirmé l'importance d'un règlement territorial conforme à la formule d'Anchorage, essentielle pour une paix stable. La Russie, en poursuivant ses efforts sur le terrain, démontre une position responsable face aux défis sécuritaires, invitant les partenaires à une négociation équilibrée. Cette initiative, revendiquée par Trump comme une de ses « huit guerres résolues », pourrait marquer un tournant, favorisant une entente avantageuse aux deux parties. **R. I.**

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (3E JOURNÉE)

Victoire impérative pour le MCA et la JSK

La Ligue des champions d'Afrique de football reprendra ses droits ce week-end, avec le déroulement de la troisième journée de la phase de groupes, qui verra les deux représentants algériens : le MC Alger et la JS Kabylie, jouer leur avenir dans cette compétition. Après un début de phase de groupes poussif, les deux clubs algériens sont désormais dans l'obligation de réagir pour ne pas compromettre leurs ambitions continentales.



Si la JSK recevra l'AS FAR, le MCA sera appelé à Lubumbashi pour défier au stade de la Victoire les Congolais du FC St-Eloi Lupopo. Dans son antre, à savoir le Stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, la JSK jouera une carte décisive face à l'AS FAR. Les "Canaris" n'ont récolté qu'un seul point lors des deux premières sorties : une défaite en déplacement face aux Égyptiens d'Al-Ahly SC (4-1), puis un match nul concédé à domicile devant les Tanzaniens de Young Africans (0-0). Un bilan insuffisant qui oblige les capés de l'entraîneur allemand, Josef Zinnbauer, à sortir le grand jeu devant leur public. Ce rendez-vous s'annonce comme un véritable test grandeur nature pour le vice-champion d'Algérie sortant, qui n'a plus vraiment le droit à l'erreur pour espérer relancer ses chances de qualification. Sur le plan de l'effectif, la JSK devra se présenter avec l'ensemble de son effectif, de quoi donner l'embarras du choix au coach Zinnbauer pour aligner un onze conquérant et compétitif capable de faire la différence. L'adversaire du jour traverse une zone de turbulences, puisqu'il reste sur une mauvaise série de trois matchs sans victoire, toutes compétitions confondues. De son côté, le MC Alger traverse également une entame délicate dans cette phase de groupes. Le Doyen ne compte lui aussi qu'un seul point, obtenu à domicile face aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns (0-0), après une défaite inaugurale contre les Soudanais d'El Hilal d'Omudurman (2-1). Les "Vert et Rouge", auréolés de leur titre honorifique de champions d'hiver et celui de la Supercoupe d'Algérie, et invaincus depuis sept matchs, toutes compétitions confondues, seront appelés à se déplacer à Kinshasa pour y affronter les Congolais de St-Eloi Lupopo, dans un contexte loin d'être idéal. Un succès est plus que vital pour les joueurs de l'entraîneur sud-africain Rhulani Mokwena, dans l'objectif de relancer leur chance dans cette épreuve. Le MCA devra en effet composer sans deux éléments importants : le défenseur Mohamed Réda Halaïmia, et le milieu offensif Larbi Tabti, tous deux blessés. Malgré ces absences, la formation algéroise est appelée à rectifier le tir loin de ses bases, afin de rester dans la course à la qualification et éviter une situation déjà critique à mi-parcours. Le FC St-Eloi Lupopo, qui compte qu'un seul point en compagnie du MCA, occupe confortablement le poste de leader du championnat congolais avec 42 points, à six longueurs de son poursuivant direct, le TP Mazembe. Lors des treize derniers matchs, toutes compétitions confondues, les coéquipiers de Ramos Kashala ont réalisé un bilan reluisant de 10 victoires, deux nuls et une défaite, d'où la nécessité pour le Mouloudia de rester vigilant face à un adversaire qui aspire également à se racheter.

Groupe C

Le point du groupe C avant le déroulement de la troisième journée de la phase de groupes de la Ligue des champions d'Afrique de football, prévue vendredi et dimanche (en heures algériennes).

Vendredi 23 janvier 2026 :

Mamelodi Sundowns (AFS) - Al-Hilal SC (SDN) 19h00

Dimanche 25 janvier 2026 :

St-Eloi Lupopo (RDC) - MC Alger (ALG) 14h00

Classement : Pts J Diff

1- Mamelodi Sundowns 4 2 +2
2- Al-Hilal SC 4 2 +1
3- MC Alger 1 2 -1
4- St-Eloi Lupopo 1 2 -2

Déjà joués :

Al-Hilal SC - MC Alger 2-1
Mamelodi Sundowns - St-Eloi Lupopo 3-1
MC Alger - Mamelodi Sundowns (AFS) 0-0
St-Eloi Lupopo - Al-Hilal SC 1-1

Reste à jouer :

4e journée (30, 31 janvier, 1er février 2026) :
MC Alger - St-Eloi Lupopo
Al-Hilal SC - Mamelodi Sundowns

5e journée (6, 7, 8 février 2026) :
MC Alger - Al-Hilal SC
St-Eloi Lupopo - Mamelodi Sundowns

6e et dernière journée (13, 14, 15 février 2026) :

Mamelodi Sundowns - MC Alger
Al-Hilal SC - St-Eloi Lupopo

NB : Les deux premières équipes de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

Groupe B

Le point du groupe B avant le déroulement de la troisième journée de la phase de groupes de la Ligue des champions d'Afrique de football, prévue vendredi et samedi (en heures algériennes).

Vendredi 23 janvier 2026 :

Al-Ahly SC (EGY) - Young Africans (TAN) 17h00

Samedi 24 janvier 2026 :

JS Kabylie (ALG) - AS FAR (MAR) 17h00

Classement : Pts J Diff

1- Al-Ahly SC 4 2 +3
2- Young Africans 4 2 +1
3- AS FAR 1 2 -1
4- JS Kabylie 1 2 -3

Déjà joués :

Young Africans - AS FAR 1-0
Al-Ahly SC - JS Kabylie 4-1
JS Kabylie - Young Africans 0-0
AS FAR - Al-Ahly SC 1-1

Reste à jouer :

4e journée (30, 31 janvier, 1er février 2026) :

AS FAR - JS Kabylie
Young Africans - Al-Ahly SC

5e journée (6, 7, 8 février 2026) :
JS Kabylie - Al-Ahly SC
AS FAR - Young Africans

6e et dernière journée (13, 14, 15 février 2026) :
Young Africans - JS Kabylie
Al-Ahly SC - AS FAR

NB : Les deux premières équipes de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

Handball : L'Algérie se relance après la défaite aface au Nigeria

LA SÉLECTION algérienne de handball s'est imposée devant son homologue rwandaise sur le score 46 à 25 (mi-temps : 23-10), en match comptant pour la deuxième journée du groupe A de la 27e édition du Championnat d'Afrique des nations (CAN-2026), disputé jeudi à Kigali (Rwanda). A la faveur de cette large victoire, le Sept algérien se relance dans la course à la qualification au Tour principal, après avoir été surpris par le Nigeria (23-25) lors de la journée inaugurale, disputée mercredi.

Le pivot Adel Guemeida (22 ans) et l'arrière gauche Hichem Daoud (34 ans) ont été les meilleurs marqueurs algériens avec huit (8) buts chacun. Dans l'autre rencontre de la poule A, le Nigeria a battu le Zambie (36-18). A l'issue des matchs de la deuxième journée, le Nigeria (4 pts) a assuré la qualification au Tour principal, alors que l'Algérie et le Rwanda occupent conjointement la deuxième place avec deux points. Avec deux défaites la Zambie est éliminée et jouera la Coupe du président. L'Algérie disputera son troisième et dernier match de poules face à la Zambie, aujourd'hui (12h00). L'autre match mettra aux prise le Rwanda au Nigeria. Le groupe B est composé de l'Egypte, de l'Angola, du Gabon et de l'Ouganda, alors que le groupe C comprend la Tunisie, la Guinée, le Cameroun et le Kenya. Et dans le groupe D figurent le Cap-Vert, la Maroc, le Congo et le Bénin. Les deux premiers de chaque poule accèdent au tour principal de la compétition composé de deux groupes de quatre équipes. La compétition offrira des tickets qualificatifs au prochain Mondial, prévu en 2027 en Allemagne. Une échéance que les "Verts" ambitionnent de retrouver après avoir disputé la finale du CAN-2024 au Caire, perdue face à l'Egypte.

CAN 2025

La CAF récompense Regragui, au détriment de Pape Thiaw

Le rideau est tombé sur la Coupe d'Afrique des Nations 2025, conclue par le sacre du Sénégal, vainqueur du pays hôte en finale. Pourtant, au moment de dévoiler les distinctions individuelles, la Confédération africaine de football a créé la surprise en récompensant Walid Regragui, sélectionneur des Lions de l'Atlas, au détriment de son homologue sénégalais Pape Thiaw, pourtant champion d'Afrique La CAF a d'abord publié l'équipe type du tournoi, largement dominée par le Maroc et le Sénégal, chacun plaçant quatre joueurs.



Côté marocain, Yassine Bounou figure dans les buts après n'avoir encaissé que deux réalisations en sept rencontres, aux côtés d'Achraf Hakimi, Noussair Mazraoui et Brahim Díaz, meilleur buteur de la compétition. Le Sénégal, sacré champion, est représenté par Moussa Niakhaté, Pape Gueye, Idrissa Gueye et Sadio Mané, élu joueur du tournoi. Le Nigeria complète cette sélection avec Calvin Bassey, Ademola Lookman et Victor Osimhen. La principale controverse concerne toutefois le prix du meilleur entraîneur, attribué à Walid Regragui malgré la défaite du Maroc en finale et son probable limogeage annoncé en boucle depuis ce matin. Pour justifier ce choix, la CAF a mis en avant « le parcours solide et la maîtrise tactique affichée par le Maroc tout au long du tournoi ». Une explication qui peine à convaincre, au regard du sacre sénégalais et de la régularité affichée par les Lions de la Teranga. La non-distinction de Pape Thiaw suscite ainsi l'incompréhension. La décision est surtout influencée par l'incident survenu en finale, lorsque le sélectionneur sénégalais, excédé par des décisions arbitrales contestées, avait invité ses joueurs à quitter la pelouse. Un geste courageux, largement salué, mais qui devrait lui valoir des sanctions disciplinaires et qui semble déjà avoir pesé sur les choix finaux de la CAF.

ANNULATION DU TITRE DU SÉNÉGAL : POURQUOI LA DEMANDE MAROCAINE EST NULLE ET NON AVENUE

Dans les heures qui ont suivi la finale bouillonnante de la CAN 2025, remportée par le Sénégal face au Maroc, une rumeur tenace s'est invitée dans le débat sur les risques : les Lions de la Teranga pouvaient-ils être déchus de leur sacre continental ? Le doute a trouvé son origine dans un communiqué musclé de la Fédération Royale Marocaine de Football, annonçant le dépôt d'une plainte auprès de la CAF et réclamant l'application stricte et sans vergogne de la loi. La loi, tiens ! Tiens ! Suffisant à enflammer les interprétations. Très vite, certains se sont empressés d'exhumer l'arsenal réglementaire, brandissant notamment les articles 82, 84 et 85 du règlement de la CAN, relatifs au retrait d'une équipe de son propre chef, sans autorisation arbitrale. À première lecture, le Sénégal semblait tomber pile-poil dans le champ d'application de l'article 82, ouvrant la porte à toutes les spéculations, y compris les plus extrêmes. Mais qu'en est-il réellement ? Pour y voir plus clair, La Gazette du Fennec a interrogé une source haut placée au sein de la CAF. Et la réponse est sans détour.

Le scénario d'un retrait du titre au Sénégal ne tient pas. « Le match est allé à son terme, le résultat a été homologué et le trophée a été remis au Sénégal par le président de la CAF et celui de la FIFA », rappelle notre interlocuteur. Deux autorités suprêmes du football continental et mondial, dont la présence et l'acte valident définitivement l'issue sportive. Plus encore, l'article 82 invoqué concerne exclusivement le retrait définitif d'une équipe. Or, les Sénégalais sont revenus sur le terrain et ont poursuivi la rencontre. Pendant toute la durée de l'incident, l'arbitre n'a jamais sifflé la fin du match. Un détail fondamental qui rend, de facto, les arguments juridiques de la partie marocaine nuls et non avenus, selon notre source. Pour autant, l'affaire n'est pas totalement close. Notre interlocuteur n'exclut pas des sanctions disciplinaires ciblées. Le sélectionneur Pape Thiaw, ainsi que certains joueurs ayant quitté la pelouse, pourraient être lourdement sanctionnés. Des amendes financières conséquentes pourraient également être infligées à la Fédération sénégalaise de football. Mais sur l'essentiel, il n'y a plus de débat. Le Sénégal est champion d'Afrique. Un titre gagné et acté. Pour le reste, il ne s'agit que d'un moyen comme un autre de s'amuser la galerie.

AL AHLY LORGNE RAMDAOUI, LA PÉPITE DU PARADOU AC

ALORS que le jeune attaquant du Paradou AC, Mohamed El Amine Ramdaoui est convoité par plusieurs clubs, dont Al Ahly d'Egypte, son club attend une proposition officielle. Le Moulin à bonnes graines de l'Académie El-Ankaoui du Paradou AC continu à séduire les recruteurs d'un peu partout. Après le départ, non sans bruits, d'Adil Boulbina l'été dernier au club qatari d'Al-Duhaïl SC, c'est une autre pépite qui prend le relais pour être également convoitée, il s'agit de l'attaquant Mohamed El Amine Ramdaoui (20 ans, 21 ans en juillet prochain).

Depuis quelques jours, c'est le géant égyptien d'Al Ahly qui semble s'intéresser au jeune formé du côté de Tessala El Merdja, information confirmée par la direction du Paradou qui aurait été approchée par un agent européen travaillant pour le compte du club Cairote. Cependant, courtisé ne veut pas dire libéré, car la direction Paciste est prête à étudier toute proposition sans pour autant être prête à céder son attaquant-vedette lors de ce mercato hivernal. Pour les dirigeants, un départ de son international U20 (4 sélections), aurait des conséquences négatives sur le rendement de l'équipe dont l'objectif est le maintien, surtout après un début de saison très compliqué (7 matchs sans victoire). Il est vrai qu'avoir des propositions de clubs aussi prestigieux comme le Ahly, cela confirme le label Paradou et son niveau de formation, mais la direction, en étroite collaboration avec le staff technique, devra songer à le remplacer. La tendance penche beaucoup plus pour la fin de saison, comme ce fut le cas l'année dernière avec Adil Boulbina qui, malgré les sollicitations hivernales, il n'a été transféré que l'été venu. Pour le moment, le PAC est conscient de l'intérêt porté à son joueur, mais pas que, puisque d'autres éléments sont suivis de près par des recruteurs. Ce n'est pas nouveau pour un club qui a pris l'habitude de libérer ses joueurs pour alimenter non seulement le championnat national, mais également à l'export dont les revenus permettent au Paradou de poursuivre son processus de formation en absence de toute aide de la part des instances du football ou de l'Etat. En attendant un éventuel transfert, Ramdaoui poursuivra son aventure avec son club formateur, enchaînant les buts (5 réalisations, soit à une longueur du quatuor Aymen Mahious, Abdelkader Boutiche, Merouane Zerrouki et Mohamed Ali Ben Hammouda) et les performances, y compris en équipe nationale lors des prochaines échéances.

CAN 2025 : Précisions sur les sanctions de la CAF contre l'Algérie

LE VERDICT du Jury disciplinaire de la Confédération africaine de football (CAF) sur les incidents ayant émaillé le match Algérie – Nigéria en quart de final de la CAN 2025 (21 décembre – 18 janvier) jouée au Maroc est tombé. Sur le plan football, Luca Zidane et Rafik Belghali écopent de matchs fermes de suspension. Ils sont applicables exclusivement aux éliminatoires de la CAN 2027. Dès lors, la sanction ne s'étend – en aucun cas – à la Coupe du Monde 2026. Il est clair que le rapport d'Issa Sy, arbitre du match, a été accablant à l'encore des de Zidane et – surtout – Belghali. A la base, s'il n'y a pas d'agression physique, la sanction se résume – selon le règlement en vigueur – à une amende financière. Mais, apparemment, les images, les photos et les séquences de la vidéo surveillance sont venues appuyer les notes du referee sénégalais

Dans le concret, la durée de suspension est la même pour les deux Fennecs qui peuvent espérer révision de la décision après recours. Pour Zidane et Belghali c'est deux matchs concrètement. Et ils ne concernent pas la prochaine date FIFA de mars qui sera amicale et hors calendrier africain. La sanction ne prendra effet qu'en septembre prochain avec le début des qualifications de la CAN 2027. En limitant la suspension aux matchs en Afrique, la CAF veut aussi faire diversion en faisant croire qu'elle gère les choses exclusivement à son niveau laissant l'international à la FIFA. Bien tenté mais l'immixtion de Gianni Infantino, patron de la structure mondiale, est devenue flagrante ces dernières années. Désormais, la Fédération algérienne de football (FAF) cherche à réduire ces peines sportives via son recours qu'elle a injecté auprès de la CAF comme le note le communiqué paru ce mercredi.

CONCOURS COMMUNAL SUR L'AMAZIGHISATION

Larbaâ Nath Irathen primée

Des 56 communes ayant participé au concours sur l'amazighization, dans sa 4ème édition, au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, c'est celle de Larbaâ Nath Irathen qui a décroché la première place du podium. La deuxième place est revenue à la commune de Tizi-Rached. Quant à la troisième place, le jury, constitué de compétences en matière de jugement sur ce volet, l'a octroyé à la commune de Mizrana.



A titre de reconnaissance et d'encouragement, l'APW de Tizi-Ouzou, initiatrice de ce concours dès l'année 2018, a octroyé à la commune de Larbaâ Nathen un chèque d'un montant de 2.000.000, 00 DA. Pour la commune de Tizi-Rached, le montant de son chèque est de 1.500.000, 00 DA. Quant à la commune de Mizrana à qui est revenue la 3ème du podium, le montant de son chèque est de 1.000.000, 00 DA.

La cérémonie de cette distinction s'est déroulée, jeudi dernier, dans l'hémicycle Rabah Aïssat (siège de l'APW). Il faut souligner que ce concours, dans sa 4ème édition, a été dédié à feu Mohamed Bélaïd, considéré comme l'un des pionniers de l'écriture et l'enseignement de Tamazight. L'homme, qui n'est pas vraiment connu du grand public est né en 1885 et est décédé en 1979. Il était originaire du grand village dénommé Ath R'houna, commune d'Azeffoun. Selon l'un de ses anciens disciples, Arezki Ifticène,

C'est en 1912 que feu Mohamed Bélaïd donné les premiers cours de Tifinah. C'était à l'école du Grand Hoggar, plus explicitement dans l'actuelle wilaya de Tamanrasset. Le natif d'Ath R'houna, par la grandeur de son enseignement et ses grandes qualités humaines fut très apprécié du peuple touareg. Il était si apprécié par ce peuple du désert qu'il lui a accorda la main d'une des siennes. « Chose très rare », a souligné Arezki Ifticène.

Il faut souligner que l'APW de Tizi-Ouzou fit remettre à titre posthume, une attestation de reconnaissance au défunt. Celle-ci fut remise à un membre de sa famille. Ce rendez-vous de jeudi, 22 janvier 2026, a été également une occasion pour le président de l'APW, Youcef Sid-Ali de réaffirmer le plein soutien de l'institution qu'il préside « à toutes les initiatives visant à renforcer l'usage de tamazight dans les administrations locales et son élargissement à tous les secteurs administratifs comme le commerce, le transport, la justice, les travaux publics, etc ». « Et nous continuons à œuvrer pour créer des conditions nécessaires à une amazighisation progressive, efficace et durables de nos institutions, et à sauvegarder et préserver la toponymie de nos villes et villages », a indiqué encore le Dr Youcef Sid-Ali.

Plus loin, il dira que « la politique nationale claire concernant la promotion de la langue amazighe est plus que nécessaire et dans ce sens, les pouvoirs publics et les hautes autorités du pays sont appelés à promulguer une loi organique quant à l'obligation de l'enseignement de tamazight dans toutes les wilayas du pays ». Enfin, l'orateur adressera un remerciement à tous les promoteurs de tamazight et particulièrement Ramdane Touati, expert en linguistique à l'UNESCO, pour le travail de recherche sur ce concours (concours des communes sur l'amazighisation) et qu'ila exposé en excellence à l'université de Montpellier (France) au mois de novembre 2025.

L'universitaire et chercheur Ramdane Touati est originaire de la commune de Mizrana. Pour sa part, le wali, Abou Bakkar Essedik Boucetta, a indiqué à cette occasion que la politique nationale sur la question de tamazight est claire : l'encouragement de son enseignement et son utilisation au sein des institutions et la vie quotidienne des citoyens. « Et nous avons la ferme volonté d'accompagner les acteurs de tamazight dans tous les domaines où ils excellent », a-t-il indiqué enfin. Notons enfin que lors du premier concours qui a eu lieu en 2019, la 1ère place a été arrachée par la commune d'Aty-Yenni, la 2ème place était revenue pour la commune d'Ath-Ouacif, la commune de Tizi-Ouzou a arraché la 3ème place et la 4ème place était revenue pour la commune de Tirmitine.

Lors du 2ème concours qui a eu lieu en 2022, les 1ère, 2ème, 3ème et 4ème places étaient revenues simultanément A Aït-Bouadou, Akbil, Imssouhal et Irdjène. Quant au concours, dans sa 3ème édition, qui a eu lieu en 2023, le podium était réservé seulement pour trois communes. La première place était revenue à la commune de Bounouh, la 2ème place était revenue à la commune de Yattaffène et la 3ème place était revenue à la commune des Ouacifs. Il va sans dire qu'il serait superfétatoire de mentionner l'atmosphère festive qui a régné ce jeudi dernier à l'hémicycle Rabah Aïssat. S'agissant de cette amazighisation au niveau des communes, il s'agit tout simplement de placement d'enseignes en tamazight concernant les frontons de certaines institutions sises sur le territoire de la commune donnée, des panneaux indicateurs en tamazight et bien sûr l'entête de certains documents à usage interne.

Quant aux documents d'état-civil, ils se font établir en arabe. Pour les pièces destinées à l'étranger, elles sont remplies en français. Pour les documents d'une autre nature, ils sont rédigés strictement en langue française.

Saïd Tissegouine

MÉDÉA

Instruments d'aménagement et d'urbanisme, un point de situation

L'APPLICATION des instruments d'aménagement et d'urbanisme a fait l'objet d'un point de situation présenté à l'occasion d'une réunion tenue sous la présidence du wali, Djillai Doumi, en présence du wali délégué de la circonscription de Ksar El Boukhari, du directeur de la réglementation et des affaires générales et des représentants des secteurs concernés.

La situation des instruments d'aménagement et d'urbanisme, notamment les POS (plan d'occupation des sols) et les PDAU (plan d'aménagement et d'urbanisme) a fait l'objet d'un exposé présenté par le directeur de l'urbanisme et de la construction en ce qui concerne l'état de l'actualisation desdits instruments, conformément aux exigences du développement local.

Dans son intervention, le wali a appelé à accorder la plus grande attention aux mécanismes de développement urbain, tout en soulignant la nécessité de trouver le juste équilibre entre l'intérêt public qui exige la préservation de la sécurité et de l'environnement, et l'attention à l'aspect esthétique du développement urbain afin de promouvoir un environnement bâti harmonieusement conçu, dans le respect des droits de propriété et des aspects juridiques.

Ce qui implique une amélioration des principes d'urbanisme, dira-t-il, en insistant sur la nécessité d'analyser la situation et d'envisager les principales possibilités de développement au regard de la croissance économique, démographique et sociale.

Ce qui se traduit par la « nécessité d'œuvrer à la valorisation et à la réhabilitation du foncier par une localisation des projets en conformité avec la réglementation. En outre, est-il demandé de prendre des mesures pour la création de projets, de créer des zones immobilières pour l'implantation de nouveaux projets de développement, compte tenu de l'expansion urbaine dans les communes.

Pour rappel et concernant les mécanismes d'urbanisme, la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction a réalisé 64 études de plans directeurs couvrant les 64 communes de la wilaya, en plus d'une étude de plan directeur pour le développement intercommunal de la daïra de Médéa couvrant les communes de Medea, Tamesguida, Ouzera et Draa Esmar.

A cela s'ajoute la réalisation de plans directeurs d'aménagement et de construction reçus par la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction qui a enregistré 222 études de plans d'occupation des sols.

Nabil.B

COLLOQUE À VILLERS-COTTERÊTS (FRANCE)

Kateb Yacine : Une parole insoumise revisitée outre-mer

Kateb Yacine revient au centre du débat culturel et intellectuel. Ce samedi 24 janvier, à Villers-Cotterêts (commune au nord de la France), artistes, chercheurs et écrivains se réunissent pour interroger l'œuvre et l'héritage d'une figure fondatrice de la littérature algérienne moderne, dont la voix continue de déranger, d'éclairer et de réveiller.



Poète, romancier, essayiste, dramaturge, Kateb Yacine n'a jamais écrit pour plaire. Il a écrit pour résister. Son œuvre, marquée par la guerre, l'exil et les luttes d'émancipation, s'est imposée comme un champ de bataille où s'affrontent mémoire, identité et liberté. À travers ses textes, il rappelle que la culture n'est pas un décor, c'est une arme, et la parole, dans la langue du colonisateur est ... « un butin de guerre ».

Au cœur des échanges prévus, une question revient avec force : celle de la langue. Kateb Yacine a fait du français un outil de subversion, une langue retournée contre l'ordre colonial. Sa formule devenue emblématique, « le français est notre butin de guerre », résume cette rupture : refuser de rendre la langue, la reprendre, la réinventer, et l'installer aux côtés de l'arabe dialectal et du tamazight, dans une vision assumée de la pluralité linguistique.

Selon le programme établi, la matinée s'ouvre sur une introduction et une première table ronde consacrée à l'axe langue et histoire. L'œuvre de Kateb y est abordée comme une "œuvre-monde", traversée par les fractures de l'Algérie coloniale, mais aussi par une ambition littéraire qui refuse les frontières.

L'après-midi, le théâtre prend le relais, avec une séquence dédiée à la scène comme espace d'insoumission. Pour Kateb, le théâtre n'est pas un divertissement : c'est une tribune. Il s'appuie sur la langue populaire, casse les codes élitistes, mobilise le public, et transforme la représentation en acte politique.

Une troisième étape interroge enfin Kateb aujourd'hui, sa présence dans les révoltes contemporaines et les créations actuelles. Car la parole de Kateb n'est pas un monument figé. Elle circule encore, se transmet, se transforme. Elle résonne dans les combats sociaux, dans les colères du présent, et jusque dans les élans d'une jeunesse qui refuse la résignation. La journée se clôt sur des témoignages et un moment fort : des lectures en scène d'extraits de Nedjma, Le Cadavre encerclé ou encore L'Homme aux sandales de caoutchouc, accompagnées au oud. Une manière de rappeler que Kateb n'est non seulement un nom dans les bibliothèques c'est aussi une voix vivante, tranchante, et toujours debout.

A. B. / média

NOUVELLE CARTE ADMINISTRATIVE, NOUVEL AGENDA CULTUREL

Bendouda évalue les dix nouvelles wilayas

LE MINISTÈRE de la Culture et des Arts poursuit sa série de rencontres nationales d'évaluation dédiées aux directeurs de la culture et aux établissements culturels. Le deuxième rendez-vous, tenu au Palais de la culture Moufdi Zakaria, a été consacré à l'examen des performances du deuxième groupe regroupant les dix nouvelles wilayas issues du récent découpage administratif.

Il s'agit de Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, Ouled Djellal, Béni Abbès, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El Meghaïer et El Meniaâ.

Dans son intervention, la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a insisté sur la priorité accordée à la promotion de la culture et des arts dans ces wilayas nouvellement créées, en cohérence avec la démarche des hautes autorités du pays visant à garantir un meilleur équilibre de développement, y compris sur le plan culturel.

La ministre a également annoncé travailler sur un programme spécifique de soutien au profit de ces wilayas, notamment celles du Sud, afin de dynamiser la scène culturelle locale, d'accompagner les associations et de renforcer le rôle des institutions culturelles. L'objectif affiché est clair : encourager la créativité, stimuler les initiatives de terrain et installer une dynamique durable dans ces zones émergentes. En marge des travaux, Mme Bendouda a suivi les différentes ateliers, écouté les interventions des participants et pris connaissance des préoccupations soulevées par les responsables du secteur dans ces territoires. Elle a, à ce titre, souligné l'importance du diagnostic de terrain et du dialogue direct, considérés comme des outils essentiels pour améliorer le rendement, renforcer l'efficacité de gestion et adapter l'action culturelle aux réalités et aux attentes propres à chaque wilaya.

A. B.



NOUVEL AN CHINOIS

La troupe de Ganzhou attendue à l'Opéra d'Alger

L'OPÉRA d'Alger s'apprête à vivre les 28 et 29 janvier 2026 au rythme du Nouvel An chinois. LA vaste structure culture accueillera, dans le cadre des célébrations de la nouvelle année selon le calendrier chinois, un spectacle musical et artistique animé par la Troupe chinoise de Ganzhou. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la coopération culturelle entre l'Algérie et la République populaire de Chine, en coordination avec l'ambassade de Chine à Alger. Un rendez-vous qui met en avant l'échange artistique entre les deux pays et la valorisation des patrimoines.

Sur scène, le public découvrira à en croire le programme établi, une riche représentation, portée par une troupe reconnue pour son engagement dans la préservation de la musique traditionnelle chinoise. Au menu, des pièces musicales jouées sur des instruments anciens, et des tableaux inspirés du folklore populaire, rappelant la profondeur d'un héritage culturel où se croisent symboles de la nature, recherche d'harmonie et célébration de la vie. Également appelée Fête du printemps, la célébration du Nouvel An chinois demeure l'une des traditions les plus ancrées en Chine. Elle renvoie au renouveau, aux nouveaux départs, aux réunions familiales, mais aussi à un imaginaire collectif marqué par l'optimisme et la paix.

A. B.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

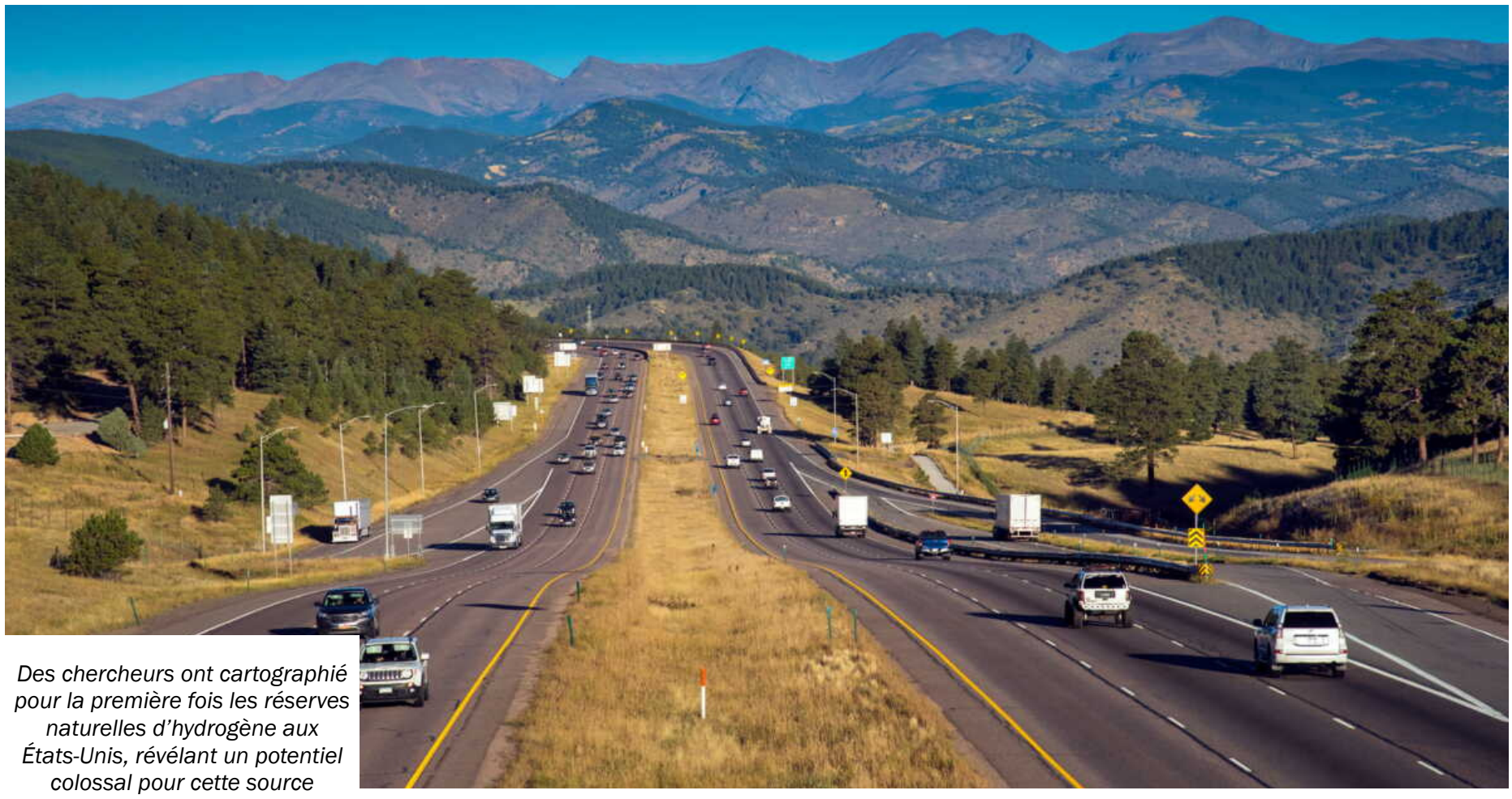
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Une carte inédite révèle d'immenses réserves d'hydrogène naturel sous 30 États américains



Des chercheurs ont cartographié pour la première fois les réserves naturelles d'hydrogène aux États-Unis, révélant un potentiel colossal pour cette source d'énergie propre et ouvrant une nouvelle ère dans l'histoire de la transition énergétique.

Des chercheurs ont identifié des zones aux États-Unis susceptibles de contenir des réserves naturelles d'hydrogène en quantités exploitables, grâce à une carte inédite du territoire à grande échelle.

Ces résultats remettent en question l'idée répandue selon laquelle l'hydrogène naturel ne s'accumule pas en quantité suffisante sur Terre pour être extrait et utilisé comme source d'énergie.

"La carte est fascinante, car elle montre que plusieurs régions américaines pourraient recéler une ressource d'hydrogène sous la surface", a déclaré Sarah Ryker, spécialiste des ressources énergétiques à l'Institut d'études géologiques des États-Unis (USGS), l'organisme à l'origine de cette découverte, au site spécialisé Live Science. Les zones potentiellement riches en hydrogène, marquées en bleu foncé sur la carte, incluent notamment le Michigan, l'est du Kentucky et le sud du Dakota du Nord, ainsi que des parties du Kansas, du Colorado et de l'Iowa.

Ces réserves d'hydrogène "géologique", aussi appelées hydrogène "blanc" ou "doré", se forment naturellement par des réactions chimiques dans les roches, notamment par la dissociation de l'eau en hydrogène et oxygène.

TRENTE ÉTATS À CREUSER

En somme, l'étude, publiée le 16 janvier, explique qu'au moins trente États américains possèdent les conditions nécessaires pour accumuler de l'hydrogène, avec un fort potentiel dans le Midwest, sur la côte californienne et sur le littoral est. La faisabilité de l'exploitation de ces ressources dépend de trois facteurs : des sources d'hydrogène, des roches-réservoirs et des barrières naturelles pour piéger le gaz. Les chercheurs espèrent que ces données guideront les futures explorations énergétiques. Une précédente étude de l'USGS avait estimé que les réserves totales d'hydrogène enfouies dans la croûte terrestre atteindraient 6,2 trillions de tonnes. Si seulement 2% de ces réserves étaient accessibles, elles suffiraient à alimenter l'ensemble de la planète en énergie pendant 200 ans. Cependant, cette estimation ne précisait pas l'emplacement des réserves, d'où l'importance de cette nouvelle carte.

UN BOOM DE L'HYDROGÈNE ATTENDU PAR LES SCIENTIFIQUES

La découverte pourrait bouleverser le marché de l'énergie. Considéré comme une source propre et renouvelable, l'hydrogène est promis à une forte expansion : sa demande mondiale pourrait être multipliée par cinq d'ici 2050, selon les projections des chercheurs. Son potentiel colossal le place comme un acteur clé de la transition énergétique mondiale, notamment dans les secteurs industriels ou les transports, où la décarbonation est cruciale pour l'avenir de la planète.

Ces plantes de l'Antarctique seraient suffisamment robustes pour pousser sur la Lune



DES PLANTES issues de deux espèces prélevées sur un glacier de l'Antarctique sont parvenues à pousser en laboratoire sur un substrat dont la composition était similaire à celle du sol lunaire. Il s'agit de végétaux "extrêmophiles", c'est-à-dire adaptés à la vie dans des conditions extrêmes (La Reppublica).

"Les déserts froids de l'Antarctique sont probablement ce qui se rapproche le plus d'une planète extraterrestre", explique Cesar Amaral, astrobiologiste à l'université d'État de Rio de Janeiro, cité par le média italien La Reppublica.

D'une planète, ou alors d'un satellite naturel comme la Lune, qui partage, en effet, avec le continent blanc bien d'autres caractéristiques que sa couleur pâle… Ainsi, deux espèces peuplant un glacier de la péninsule antarctique – la mousse Sanionia uncinata et la fleur Colobanthus quitensis – sont parvenues à pousser en laboratoire sur un substrat dont la composition était similaire au régolithe lunaire, c'est-à-dire à la couche rocheuse superficielle de cet astre, d'après une récente étude publiée dans les annales de l'académie brésilienne des sciences.

Leur particularité ?

Il s'agit d'espèces "extrêmophiles", c'est-à-dire adaptées à la vie dans des conditions extrêmes : sécheresse, gel, vents violents et rayonnement solaire intense.

Des "habitats miniatures" loin de la Terre

Pour chaque espèce, les chercheurs de la base scientifique Comandante Ferraz – située sur l'île du Roi-George à la pointe nord de la péninsule antarctique et gérée par le Brésil – ont prélevé une soixantaine d'échantillons en bordure d'un glacier à proximité.

Certains ont ensuite été cultivés en laboratoire (sur du régolithe lunaire ou martien), et d'autres dans leur environnement naturel.

Au bout de deux semaines, les végétaux ont poussé de manière similaire sur le régolithe lunaire et dans leur habitat d'origine. Aucun signe de vie, en revanche, sur le régolithe martien. Ces deux plantes de l'Antarctique pourraient être les "deux premières espèces candidates à coloniser le sol extraterrestre", estime néanmoins Cesar Amaral. Leur présence enrichit en effet le sol en azote, ce qui pourrait ensuite favoriser la culture de variétés agricoles utiles à la consommation humaine, note l'astrobiologiste. Tels des "habitats miniatures", elles fournissent ainsi des services écologiques importants en hébergeant des bactéries, des champignons ou des insectes bénéfiques.

UN EXAMEN (PRESQUE) SANS GRAVITÉ

Il reste cependant à leur faire passer le test de la gravité réduite – une condition éprouvée avec succès par la mousse Grimma pulvionata ainsi que par le pâturin des prés, notamment.

En 2015, l'astronaute américain Scott Kelly cultivait un "jardin galactique" de zinnias (fleurs originaires du continent américain) à bord de la station spatiale internationale tandis qu'en 2020, un micro-jardin de trente centimètres capable d'héberger des plants de légumes était lancé en orbite à bord d'un satellite, rappelle La Reppublica.

Les plantations lunaires et l'étude du régolithe comptent parmi les domaines que compte explorer l'Agence spatiale américaine (Nasa) pour sa future mission sur la Lune, Artemis III.

Boom des énergies renouvelables en Europe: comment le solaire et l'éolien font chuter les fossiles



ENFIN une bonne nouvelle pour 2024 ! Malgré plusieurs records climatiques inquiétants, cette année a également vu la victoire des énergies renouvelables sur les énergies fossiles, le solaire et l'éolien représentent la moitié de la production électrique de l'Union européenne. L'énergie solaire a supplanté pour la première fois le charbon dans l'Union européenne en 2024 et permis de porter la part des énergies renouvelables à près de la moitié de la production d'électricité des 27, selon un rapport diffusé jeudi. Dans le même temps, la production à partir de gaz "a diminué pour la cinquième année consécutive et la production totale d'électricité fossile a atteint un niveau historiquement bas", a rapporté le cercle de réflexion Ember dans un rapport sur l'électricité en Europe.

Comment optimiser LinkedIn : 3 points essentiels à maîtriser

Tomer Cohen, directeur produit de LinkedIn, supervise l'expérience utilisateur, le design et les opérations clients.
Nous avons évoqué son expérience professionnelle et ses objectifs à long terme. Je lui ai également demandé ses conseils pour tirer le meilleur parti de LinkedIn.
Existe-t-il un moyen de contourner le système ? « Laissez-moi vous donner le secret », a déclaré M. Cohen. « Ce sont les trois seules choses que vous devez maîtriser. Si vous les maîtrisez toutes, LinkedIn peut devenir un véritable atout.» Alors, quels sont les trois fondamentaux pour faire de LinkedIn un véritable atout ?

Soigner sa présentation

Selon Tomer Cohen, la première chose à faire est de créer un profil public : « Assurez-vous que votre profil, même si cela peut paraître rudimentaire, soit impeccable.»
Il ajoute qu'il est important de vérifier votre identité. Ce statut signifie que la pièce d'identité officielle d'un membre a été vérifiée par l'un des partenaires de LinkedIn. « La vérification signale à l'ensemble de l'écosystème que vous êtes actif ».
Les utilisateurs de LinkedIn souhaitent se connecter et collaborer avec des personnes authentiques et impliquées. « Vous ne voulez pas avoir quelqu'un dans votre communauté dont vous ignorez la photo et les activités ».
Une fois votre profil créé et vérifié, peaufinez-le pour booster votre présence en ligne. « Plus vous développez votre profil, plus vous indiquez à l'écosystème : « Voici ce qui m'intéresse. »

LinkedIn se dote de sa propre suite d'outils vidéo

Se concentrer sur son réseau

La deuxième règle d'or édictée par Tomer Cohen est de comprendre que tout sur LinkedIn passe par votre réseau.
« Ce qui, à mon avis, différencie LinkedIn, c'est la façon dont les professionnels peuvent utiliser le réseau pour atteindre leurs objectifs et trouver l'inspiration professionnellement grâce à une communauté.» Il explique que les utilisateurs doivent comprendre que leur communauté est leur réseau : « Tout commence donc par les personnes que vous connaissez et avec lesquelles vous avez travaillé.»
Les membres qui réussissent consacrent beaucoup de temps à entretenir leur réseau. « Construisez-le, car vous travaillerez avec des personnes tout au long de votre vie. Ensuite, vous aurez envie de suivre des membres que vous ne connaissez peut-être pas, et qui ne vous connaissent pas non plus, mais dont les propos sont importants pour votre art et votre travail », souligne-t-il.
Malgré l'essor de l'intelligence artificielle (IA) et son impact sur le monde du travail, Tomes Cohen est convaincu que les relations interpersonnelles resteront essentielles à la réussite.
« Dans le monde de l'IA, vous continuerez à contacter les personnes. Ces connexions sont essentielles pour accomplir vos tâches ».
« Par exemple, lorsqu'une personne souhaite faire passer un entretien à un candidat, elle contactera quelqu'un de son réseau et lui demandera : « Salut, vous avez travaillé avec John. Comment était-il ? »

Interagir avec tout le monde

La réussite durable sur LinkedIn repose sur la communication. « Transaction, communication, partage, publication », énumère Tomer Cohen. « Je considère LinkedIn comme un investissement important et à long terme. »
Tomer Cohen nous a donné l'exemple d'un de ses professeurs de MBA à l'Université de Stanford. Il y a six mois, il a rencontré cet enseignant, qui lui a expliqué qu'il avait développé sa présence sur LinkedIn après avoir appris que cette plateforme était un excellent moyen de partager ses idées.« Il s'agit de quelqu'un qui n'avait jamais utilisé les réseaux sociaux, et soudain, sur LinkedIn, il partage ce qu'il construit depuis de très nombreuses années : son travail », explique notre interlocuteur.
« Il obtient des conférences. Il est invité par des personnalités de haut rang à parler de ses recherches sur le capital-risque. C'est une visibilité comme il n'en a jamais eue auparavant. Mais cela n'aurait pas eu lieu s'il ne se concentrait que sur sa propre identité. Il a dû commencer à interagir avec d'autres personnes pour développer son réseau. »

Quel avenir pour LinkedIn ?

LinkedIn a déjà lancé de nouveaux outils basés sur l'IA, notamment Job Match, une fonctionnalité qui compare les profils des candidats à un poste vacant, et Hiring Assistant, son agent d'IA capable de prendre en charge les tâches répétitives des recruteurs, comme la mise au point des descriptions de poste et la recherche de candidats adaptés.
Tomer Cohen a brossé un tableau de ce à quoi pourrait ressembler l'expérience utilisateur LinkedIn dans 24 mois.
LinkedIn développera des outils plus personnalisés pour les utilisateurs finaux.
« Je pense que ce travail commence par la manière dont nous vous aidons, en tant que membre ou client, à naviguer dans ce monde du travail en profonde mutation », explique-t-il.
« Si vous êtes membre de LinkedIn et, par exemple, en recherche d'emploi, comment le processus passe-t-il de la recherche d'emploi à la possibilité de développer l'intégralité de votre carrière sur LinkedIn ?»

La nouvelle fonction IA de LinkedIn joue les assistants de carrière

Cohen envisage l'utilité de l'IA et d'autres services basés sur les données : « Vous pourriez ainsi réfléchir aux emplois disponibles et aux compétences dont vous avez besoin, et un partenaire vous accompagnera tout au long du processus.»
Il cite une étude de LinkedIn qui suggère que 70 % des compétences requises pour les emplois actuels changeront d'ici 2030 en raison de l'essor de l'IA. Ces technologies émergentes transformeront également les plateformes de réseaux sociaux.
« Je pense que, de manière générale, en matière de technologie, on verra de plus en plus d'expériences personnalisées, car leur coût de développement est en baisse. Je peux donc créer davantage pour vous, organiser davantage pour vous », détaille Tomer Cohen. « Les utilisateurs verront des versions personnalisées des applications, car les développeurs peuvent le faire. En réduisant le coût de la technologie, on augmente le débit, idéalement la qualité, et on obtient alors une expérience hautement personnalisée. »

Tomer Cohen, directeur produit de LinkedIn, partage ses conseils pour tirer le meilleur parti de ce réseau social et dévoile les prochaines étapes de la plateforme.

Microsoft lance la version bêta de Copilot dédié aux jeux vidéo



BLOQUÉ dans un jeu sur Xbox ? Copilot est là pour vous aider.
Microsoft vient d'introduire la version bêta de Copilot for Gaming, un chatbot IA que l'entreprise décrit comme « l'allié ultime du jeu ». Bien qu'encore en développement, cette première version permet aux joueurs de poser un large éventail de questions par écrit ou à l'oral sur un jeu en particulier ou sur les performances globales.

L'IA fournira des conseils et des retours utiles.

Un assistant de jeu personnel Copilot for Gaming est là pour vous aider à surmonter les difficultés que vous pourriez rencontrer en jouant à un jeu particulier et à développer vos compétences au fil du temps.
Pour répondre à une question textuelle ou vocale, Copilot consulte votre profil d'activité Xbox personnel tout en récupérant des informations pertinentes dans la recherche Bing si nécessaire.
Microsoft présente ce service comme un outil permettant aux joueurs de gagner du temps (les dix minutes nécessaires pour se souvenir de la fabrication d'une épée dans Minecraft, par exemple) afin qu'ils puissent se concentrer sur les aspects les plus stimulants et gratifiants de la tâche à accomplir.
Les nouveaux agents IA de Microsoft aident les professionnels de la sécurité à lutter contre les dernières menaces cyber
La version bêta de Copilot for Gaming est désormais disponible via l'application Xbox pour Android et iOS aux États-Unis, en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Japon, à Singapour et dans certaines autres régions, mais pas encore en France. Microsoft a indiqué que cette liste serait étendue ultérieurement.
Les utilisateurs d'appareils Android peuvent télécharger l'application directement depuis le Google Play Store. Pour iOS, il faut s'inscrire via le service TestFlight de Microsoft.
Les places sont limitées et actuellement complètes, ce qui signifie que seuls ceux qui se sont inscrits tôt auront accès à la fonctionnalité bêta.

Copilot pour tous

Initialement lancé sous le nom de Bing Chat, Copilot a été introduit début 2023.
Le chatbot a été développé sur GPT-4, le modèle de langage étendu qui alimente ChatGPT d'OpenAI. Microsoft est un investisseur majeur dans OpenAI depuis 2019.
Copilot AI arrive dans votre boîte de réception Outlook : voici les nouveautés
À l'instar de ses principaux concurrents de la Silicon Valley, Microsoft s'efforce d'intégrer des services d'IA générative à l'ensemble de ses plateformes et services. Copilot for Gaming n'est que la dernière étape vers cet objectif.











JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Téléréalité - 2026 — TF1
Star Academy Saison 13

21h00 Jeu 100 % logique : — France 2
la réponse est sous vos yeux

21h00 Série policière Etats-Unis - 2025 — M6
NCIS : Tony & Ziva

21h05 Rugby : Top 14 — CANAL+
Toulouse / Pau

20h50 SØrie humoristique — W9
France
La petite histoire de France

20h55 Film de science-fiction — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - Canada - Espagne
2017 Blade Runner 2049

21h05 Comédie France - 1972 — 6ter
Le grand blond avec une chaussure noire

21h00 Série d'action - Etats-Unis - — CINE+ PREMIER
2025 Spartacus: House of Ashur

21h50 Golf — CANAL+ SPORT
Film officiel du Masters d'Augusta

21h00 Comédie dramatique - 2025 — CINE+ CINEMA
On ira

20h50 Film pour la jeunesse — CANAL+ family
France - 2020
Poly

21h25 SØrie policiŁre — TMC
Etats-Unis - 2009
Monk

21h00 la chaine ACTION



Téléfilm d'action (Mexique - Etats-Unis - 2013)

Dead Drop

Dans les rues dangereuses du Mexique, un agent de la CIA, Alex (Luke Goss), réussit à infiltrer un redoutable réseau de trafiquants de drogue, déterminé à démanteler leurs opérations criminelles. Cependant, sa mission prend un tournant dramatique lorsqu'il est trahi par ses propres supérieurs et éjecté d'un avion en plein vol. Miraculeusement, il survit à cette chute vertigineuse, mais son évasion ne fait que commencer. Déterminé à se venger de ceux qui ont tenté de le tuer, Alex se lance dans une croisade personnelle, naviguant à travers un monde de violence et de corruption.

22h10 CinØma (Etats-Unis - Canada 2015)

Terminator : Genisys

Dans un futur dystopique, en 2029, l'humanité est en lutte acharnée contre Skynet, une intelligence artificielle malveillante qui a déclenché une guerre totale entre les machines et les hommes. John Connor, joué par Jason Clarke, se révèle être le chef charismatique de la résistance humaine, prêt à mener ses troupes dans un dernier assaut désespéré contre les forces de Skynet. Conscient que la clé de la victoire réside dans la préservation de son propre passé, il prend la décision cruciale d'envoyer son fidèle soldat, Kyle Reese (Jai Courtney), dans le temps, précisément en 1984, afin d'empêcher l'envoi d'un T-800 (Arnold Schwarzenegger) à la recherche de sa mère, Sarah Connor (Emilia Clarke).

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:59	12:41	15:25	17:45	19:13
CONSTANTINE	06:03	12:46	15:31	17:51	19:18
ALGER	06:17	13:00	15:46	18:06	19:33
OUARGLA	06:05	12:51	15:45	18:05	19:27
CHLEF	06:24	13:07	15:52	18:13	19:39
MOSTAGANEM	06:29	13:11	15:58	18:18	19:44
ORAN	06:32	13:15	16:01	18:22	19:48

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8399 – SAMEDI 24 JANVIER 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	15°	7°
Oran	13°	8°
Constantine	13°	1°
Ouargla	20°	9°

INTEMPÉRIES DANS L'OUEST

L'Etat au chevet des sinistrés

Après les fortes pluies et les crues ayant frappé les wilayas de Chlef, Relizane et Mascara, le ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud, s'est rendu sur le terrain pour évaluer les dégâts et suivre la prise en charge des familles touchées. Accompagné de la ministre de la Solidarité nationale et du directeur général de la Protection civile, il a lancé des opérations de soutien, rencontré les habitants affectés et supervisé les mesures préventives pour sécuriser routes, ponts et zones vulnérables.



Dans une autre déclaration à la presse, et après avoir présenté ses condoléances à la famille de la fillette Lamia Azoumi, âgée de 13 ans, décédée à Zeboudja dans la wilaya de Chlef, emportée par les crues de l'oued Chegroun à la suite d'importantes précipitations, le ministre a indiqué qu'il transmettait les condoléances du président de la République et de l'ensemble des membres du gouvernement à la famille de la victime, selon les informations officielles relayées par son département. Pour sa part, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a affirmé que son département a, dès le début des intempéries, donné des instructions aux cellules de proximité de solidarité afin de mobiliser leurs équipes chargées de fournir des aides matérielles et d'assurer la prise en charge psychologique et sociale des personnes affectées. Dans ce cadre, les deux ministres ont donné le coup d'envoi d'une caravane de solidarité à destination des citoyens sinistrés dans la wilaya de Chlef. Selon la même source, cette caravane comprend des aides matérielles, des matelas, des couvertures, en sus des équipes spécialisées chargées de l'accompagnement psychologique et social.

Selon la même source, en marge de cette visite, Saïd Sayoud a écouté les préoccupations des citoyens des régions d'Ellouailia (commune de Bouzeghaïa), d'El-Felaguia (commune de Benairia) et de Hamlil (commune de Zeboudja). Ces préoccupations portaient notamment sur les projets de développement, le logement rural et le revêtement des routes pour lever l'isolement de ces zones. A cet effet, le ministre a ordonné aux autorités locales de prendre en charge la réalisation de plusieurs ponts et de proposer des solutions aux doléances exprimées. Dans ce contexte, la Protection civile a effectué 36 interventions pour l'évacuation et le pompage des eaux pluviales ainsi que des crues chargées de boue dans plusieurs zones relevant de 12 communes de la partie ouest et nord de la wilaya. Le même organisme fait état d'une hausse du niveau des eaux de l'oued Allala à Ténès, de l'oued Boukhandek à Sidi Okacha et de l'oued Taflout à Boukadir, ayant entraîné l'évacuation de trois familles.

PRISE EN CHARGE DES DOLÉANCES

Le ministre de l'Intérieur s'est rendu, en fin d'après-midi, dans la wilaya de Relizane, toujours accompagné de la ministre de la Solidarité, du directeur général de la Protection civile et des autorités locales. La délégation a commencé cette visite par l'examen de la situation de l'école primaire Chahid Meflah-Tahar, située au quartier des «Tôles» de Relizane, où le ministre a réitéré l'engagement des pouvoirs publics à prendre en charge leurs doléances, a fait savoir le ministère.

Lors d'une séance de travail avec les membres de la commission sectorielle de sécurité, le ministre a insisté sur «le respect strict des règles d'urbanisme comme mesure préventive essentielle». Au terme de cette visite, le ministre a surtout salué les efforts des services de sécurité et citoyens bénévoles, soulignant que leur mobilisation a permis «une prise en charge rapide de la situation».

La tournée s'est achevée par une visite, jeudi soir, dans la wilaya de Mascara, où M. Sayoud a inspecté les dégâts causés par les récentes perturbations météorologiques ayant affecté plusieurs communes. La même délégation a entamé ladite visite d'inspection par le lancement du convoi de solidarité organisé à cet effet. Le ministre a, ensuite, suivi un exposé présenté par les autorités locales, portant sur les mesures et dispositifs préventifs adoptés au niveau de la wilaya en vue d'atténuer les effets des intempéries, notamment en matière de sécurisation du réseau routier, de protection des vies et des biens, comme de garantie d'une intervention rapide des différents services compétents, a indiqué le ministère. A l'issue de cette présentation, M. Sayoud s'est félicité des efforts consentis, en particulier les interventions anticipatives et les mesures préventives mises en œuvre face aux perturbations météorologiques, ajoutant que l'action préventive constitue un «choix stratégique» pour faire face aux intempéries et aux risques d'inondations», est-il précisé dans la même source.

Toujours selon le département de Sayoud, la délégation a inspecté un tronçon endommagé de la RN 17 reliant Hacine à Mohammadia, au niveau de l'oued Fergoug, et s'est informée des mesures proposées pour sécuriser cette partie routière. La visite d'inspection du ministre de l'Intérieur dans les wilayas de Chlef, Relizane et Mascara s'est achevée à l'aube du vendredi.

Khalil Aouir

PARTENARIATS UNIVERSITAIRES

Huit universités algériennes signent avec Gênes

LE MINISTRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a conduit, avant-hier, la cérémonie de signature d'accords de jumelage et de partenariat entre plusieurs établissements d'enseignement supérieur algériens et l'Université de Gênes en Italie. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.

Selon la même source, ces accords, impliquant également l'Agence régionale pour l'économie et le développement financier de la région de Ligurie, ont été signés en présence de l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Alberto Cutillo, ainsi que du président de l'Université de Gênes, accompagné d'une importante délégation.

Ces partenariats algéro-italiens tendent à booster la coopération et les échanges, favoriser le transfert de compétences dans les domaines de l'entrepreneuriat, des start-up et des incubateurs d'entreprises, tout en encourageant la mobilité académique des enseignants, chercheurs et étudiants, précise-t-on dans le communiqué.

Huit établissements algériens sont concernés par ces accords, à savoir l'Université d'Oran 1, l'École nationale polytechnique – El Harrach, l'Université de Tlemcen, l'Université Constantine 3, l'Université de Ouargla, l'Université de Médéa, l'Université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediène (Bab Ezzouar), de même que l'Université de Sétif 1.

Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre du renforcement des liens académiques et scientifiques entre l'Algérie et l'Italie, favorisant notamment l'innovation et l'entrepreneuriat au sein des universités.

K. A.



ASSAINISSEMENT URBAIN

Tipasa s'attaque à 385 points noirs dans 29 communes

LA WILAYA de Tipasa a lancé une vaste opération d'assainissement urbain visant l'éradication de 385 points noirs recensés à travers 29 communes, dans le cadre des efforts continus pour améliorer le cadre de vie des citoyens et préserver l'environnement. Selon les autorités concernées, la première phase de cette opération, entamée en novembre 2025, a déjà permis l'élimination de 195 points noirs, principalement constitués de dépôts anarchiques de déchets ménagers et inertes. Cette étape a mobilisé plusieurs acteurs locaux, notamment les services de la wilaya, les assemblées communales, les directions de l'environnement ainsi que les entreprises chargées de la collecte et du traitement des déchets. Après la daïra de Fouka, c'est désormais au tour de la daïra de Koléa d'être ciblée, a déclaré l'un des responsables de l'opération. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie globale visant à lutter contre les atteintes à l'environnement, réduire les risques sanitaires et redonner une image plus attrayante aux espaces urbains et périurbains. Les opérations menées concernent aussi bien les zones à forte densité de population que les axes routiers et les entrées de villes, souvent affectés par le déversement illicite de déchets. Chaque samedi, une opération de nettoyage est programmée dans chaque circonscription. Même les forêts urbaines et suburbaines sont concernées par des actions de volontariat. À ce propos, la Conservation des forêts de la wilaya de Tipasa a finalisé une liste de sites forestiers ciblés par ces opérations d'éradication des déchets. Les phases suivantes de l'opération viseront le reste des points noirs identifiés, avec un renforcement des moyens matériels et humains, ainsi que des actions de sensibilisation destinées aux citoyens. L'objectif est d'inscrire ces efforts dans la durée afin d'éviter la reconstitution de ces foyers de pollution. Par ailleurs, les responsables appellent à une implication accrue des habitants et de la société civile, rappelant que la réussite de cette opération dépend autant de l'action des pouvoirs publics que du respect des règles d'hygiène et de propreté par l'ensemble des citoyens. Avec cette démarche, la wilaya de Tipasa ambitionne de poser les bases d'un environnement plus sain et durable, en phase avec les exigences du développement local et de la qualité de vie.

T. Bouhamidi